



Révision du Schéma de Cohérence Territoriale du Val de Rosselle



Rapport de présentation - Volet 2

Diagnostic territorial

Partie 4 : les équipements, services et
commerces



AID \:



l'AdT
l'Atelier des Territoires



SOMMAIRE

<u>PARTIE 4 – LES EQUIPEMENTS, SERVICES ET COMMERCES</u>	3
1 - L'ARMATURE EN EQUIPEMENTS ET SERVICES	3
1.1 - LE MAILLAGE DU TERRITOIRE EN EQUIPEMENTS ET SERVICES	3
1.2 - LA PETITE ENFANCE	10
1.3 - LES EQUIPEMENTS SCOLAIRES	13
1.4 - LES STRUCTURES POUR L'ACCUEIL DES PERSONNES AGEES	16
1.5 - LA SANTE	17
1.6 - LES STRUCTURES D'ACCUEIL SPECIALISEES	21
1.7 - LES EQUIPEMENTS SPORTIFS, CULTURELS ET DE LOISIRS.....	22
1.8 - LES EQUIPEMENTS TOURISTIQUES	25
2 – UN TISSU DE COMMERCE ET DE SERVICES MARCHANDS	31
2.1 – L'ORGANISATION DE L'ARMATURE COMMERCIALE DU TERRITOIRE	31
2.2 – LES PRINCIPAUX POLES COMMERCIAUX ET CENTRES-VILLES	35
2.3 – LES DYNAMIQUES DE MARCHES.....	38
2.4 – LES FLUX DE CONSOMMATION	42
3 – SYNTHESE DES ENJEUX DE L'ARMATURE EN EQUIPEMENTS, COMMERCE ET SERVICES	45

PARTIE 4 – LES EQUIPEMENTS, SERVICES ET COMMERCES

1 - L'ARMATURE EN EQUIPEMENTS ET SERVICES

Remarque préliminaire

Les données sur le niveau d'équipements des communes du territoire du SCOT sont issues de la Base Permanente des Equipements 2012 de l'INSEE qui a pour objectif de proposer annuellement une base d'équipements et de services finement localisés construite à partir de sources administratives diverses :

- **Adeli** : Automatisation Des Listes des médecins, chirurgiens-dentistes, pharmaciens et auxiliaires médicaux du ministère chargé de la santé.
- **Finess** : Fichier National des Établissements Sanitaires et Sociaux du ministère chargé de la santé et de la protection sociale.
- **Ramsese** : Répertoire Académique et Ministériel Sur les Établissements du Système Éducatif du ministère chargé de l'éducation.
- **Sirene** : Système Informatisé du Répertoire des Entreprises et des Établissements géré par l'INSEE.
- **RES** : Recensement des Equipements Sportifs du ministère de la santé et des sports.

Auxquels ont été rajoutés les services de la Gendarmerie nationale ouverts au public.

La base mise à jour annuellement comporte un large éventail d'équipements et de services rendus à la population, repérés de façon homogène sur des définitions précises. Le champ présenté recouvre les domaines des services, marchands ou non, des commerces, de la santé et de l'action sociale, de l'enseignement, du tourisme, du sport et des loisirs.

Pour la Base Permanente des Equipements 2012, 97 équipements sont ainsi retenus, qui se répartissent en trois gammes :

- gamme de proximité (29 équipements) ;
- gamme intermédiaire (32 équipements) ;
- gamme supérieure (36 équipements).

1.1 - Le maillage du territoire en équipements et services

Un bon taux d'accès aux équipements et services globalement

On peut distinguer à travers les données statistiques de l'INSEE différentes gammes d'équipements et de services sur un territoire et ses communes :

- Gamme de proximité (banque, bureau de poste, boucherie, boulangerie, salon de coiffure, électricien, médecin, terrains de sport...).
- Gamme intermédiaire (supermarché, collège, station-service ambulance, magasin de chaussure, dentiste, banque, police, gendarmerie, bassin de natation...).
- Gamme supérieure (hypermarché, gare, cinéma, théâtre, hôpital, lycée, spécialiste de santé...).

Part de la population ayant accès à plus de 50 % :	Val de Rosselle	Moselle
	En %	
des services de la gamme supérieure...	35,9	28,8
des services de la gamme intermédiaire ...	49,6	53,4
des services de la gamme de proximité ...	89,7	78,8
...dans leur commune de résidence		

Source : INSEE, BPE (Banque Permanente des Equipements) 2012

Les inégalités d'accès aux équipements et services sont moins marquées à l'échelle du Val de Rosselle qu'au niveau du département.

La population du Val de Rosselle bénéficie ainsi de l'accès dans leur commune de résidence à une part importante des services de proximité (89,7 %).

Cette proportion est également relativement forte pour les équipements et services de la gamme intermédiaire, et ceux de la gamme supérieure (proportion plus forte par rapport à la moyenne départementale, la présence de 4 grandes villes centres expliquant en grande partie ce niveau d'accès).

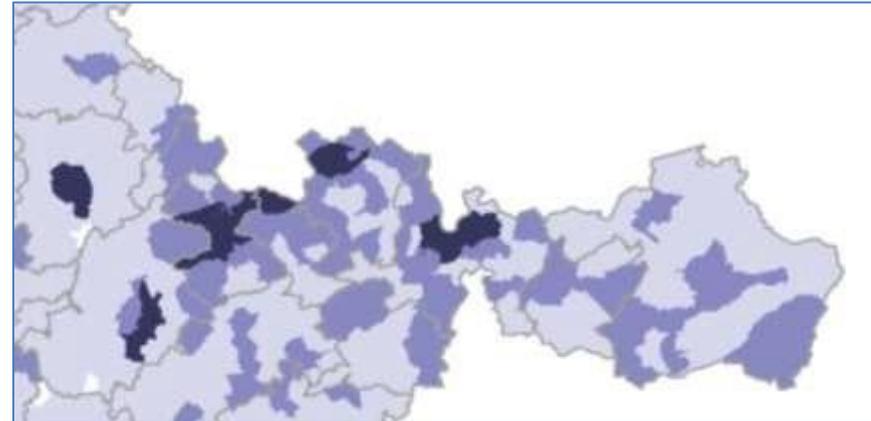
Localisation des équipements et services...

Source : Observatoire du Territoire de la Moselle, 2013

... de la gamme de proximité

Une très bonne couverture du Val de Rosselle

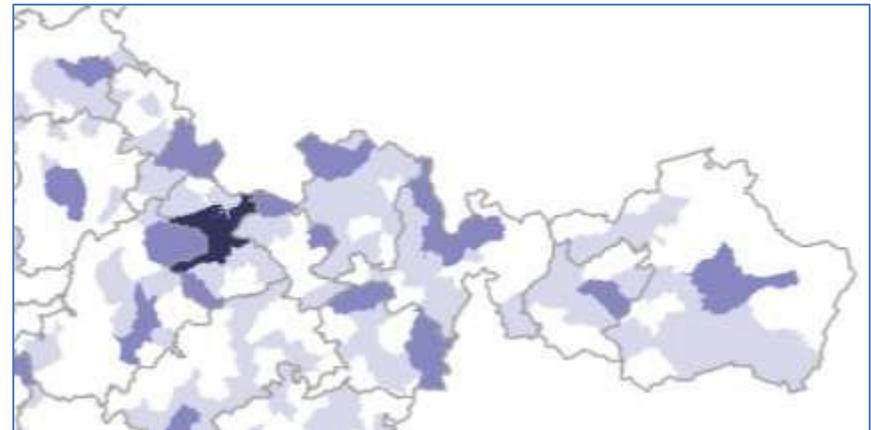
- Communes sans équipement de la gamme de proximité
 - Communes présentant moins de 50 % des équipements de proximité
 - Communes présentant plus de 50 % des équipements de proximité
 - Communes présentant l'ensemble des équipements de proximité
- Les équipements de la gamme de proximité sont ceux définis par l'INSEE dans le cadre de l'analyse de la Base permanente des équipements version 2011



... de la gamme intermédiaire

Saint-Avold se démarque

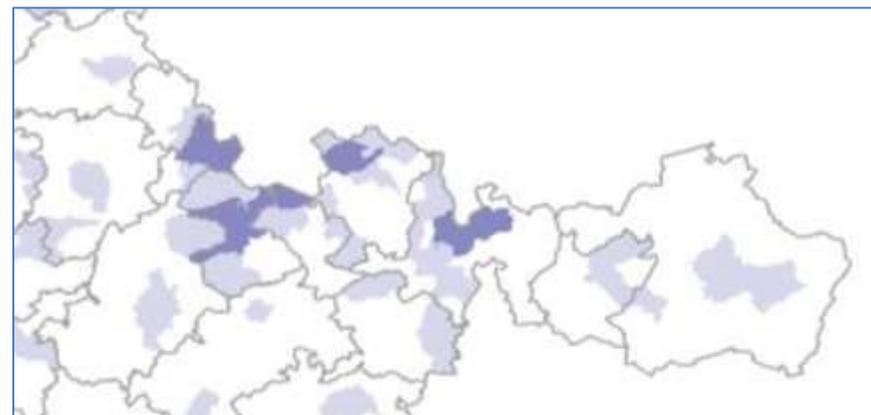
- Communes sans équipement de la gamme intermédiaire
 - Communes présentant moins de 50 % des équipements de la gamme intermédiaire
 - Communes présentant plus de 50 % des équipements de la gamme intermédiaire
 - Communes présentant l'ensemble des équipements de la gamme intermédiaire
- Les équipements de la gamme intermédiaire sont ceux définis par l'INSEE dans le cadre de l'analyse de la Base permanente des équipements version 2011



... de la gamme supérieure

Les 4 villes centres du Val de Rosselle se démarquent

- Communes sans équipement de la gamme supérieure
 - Communes présentant moins de 50 % des équipements de la gamme supérieure
 - Communes présentant plus de 50 % des équipements de la gamme supérieure
 - Communes présentant l'ensemble des équipements de la gamme supérieure
- Les équipements de la gamme supérieure sont ceux définis par l'INSEE dans le cadre de l'analyse de la Base permanente des équipements version 2011



Une offre localisée principalement sur les 4 villes centres du Val de Rosselle

En termes de localisation des équipements et services, les villes de Forbach, Saint-Avold, Freyming-Merlebach et Creutzwald polarisent la majeure partie des équipements du territoire avec près de la moitié des équipements et services présents sur le territoire du SCoT du Val de Rosselle : environ 45 % de l'offre globale en 2012.

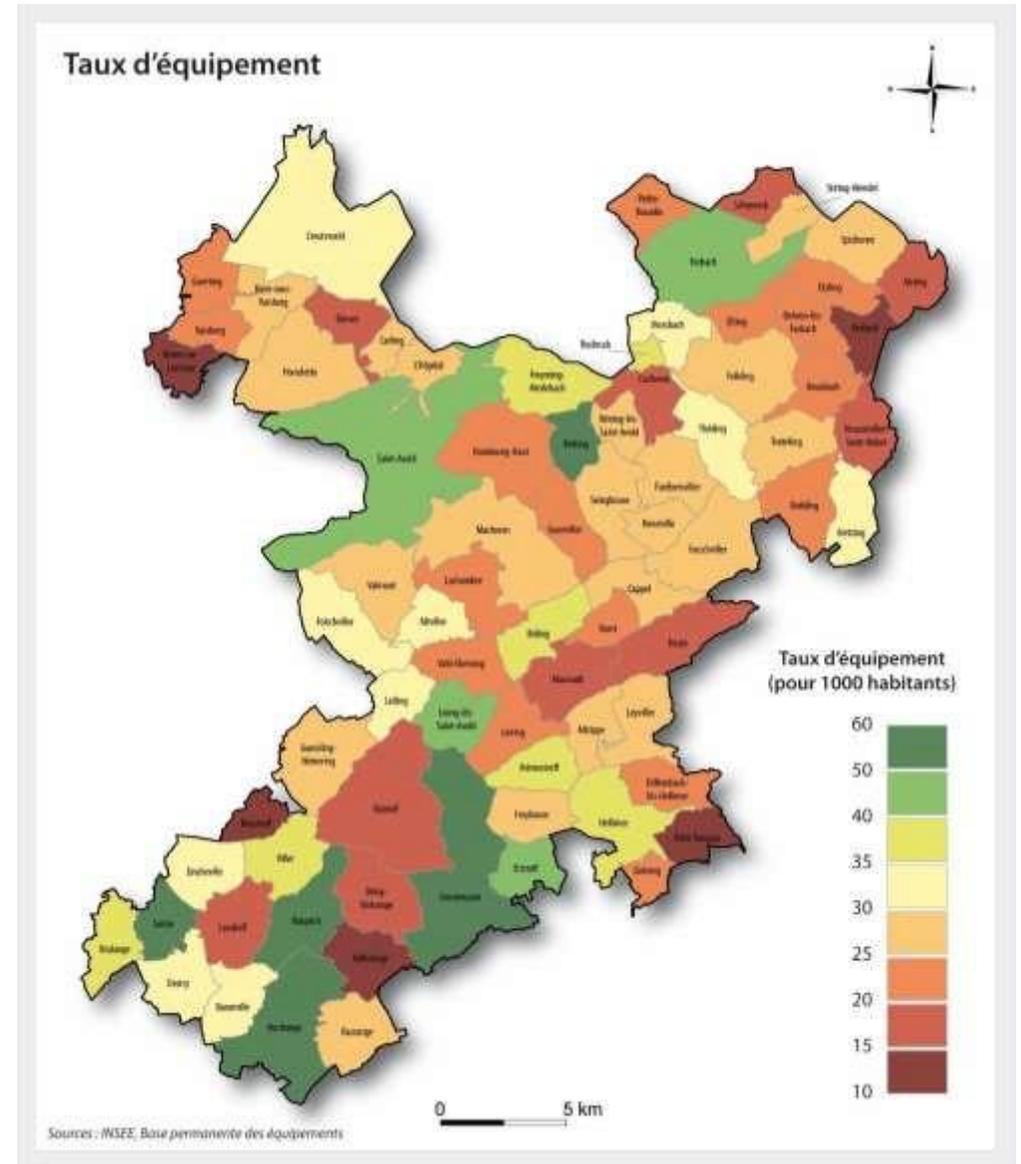
29 % des équipements et services sont localisés sur les deux principales villes centres du Val de Rosselle (Forbach et Saint-Avold).

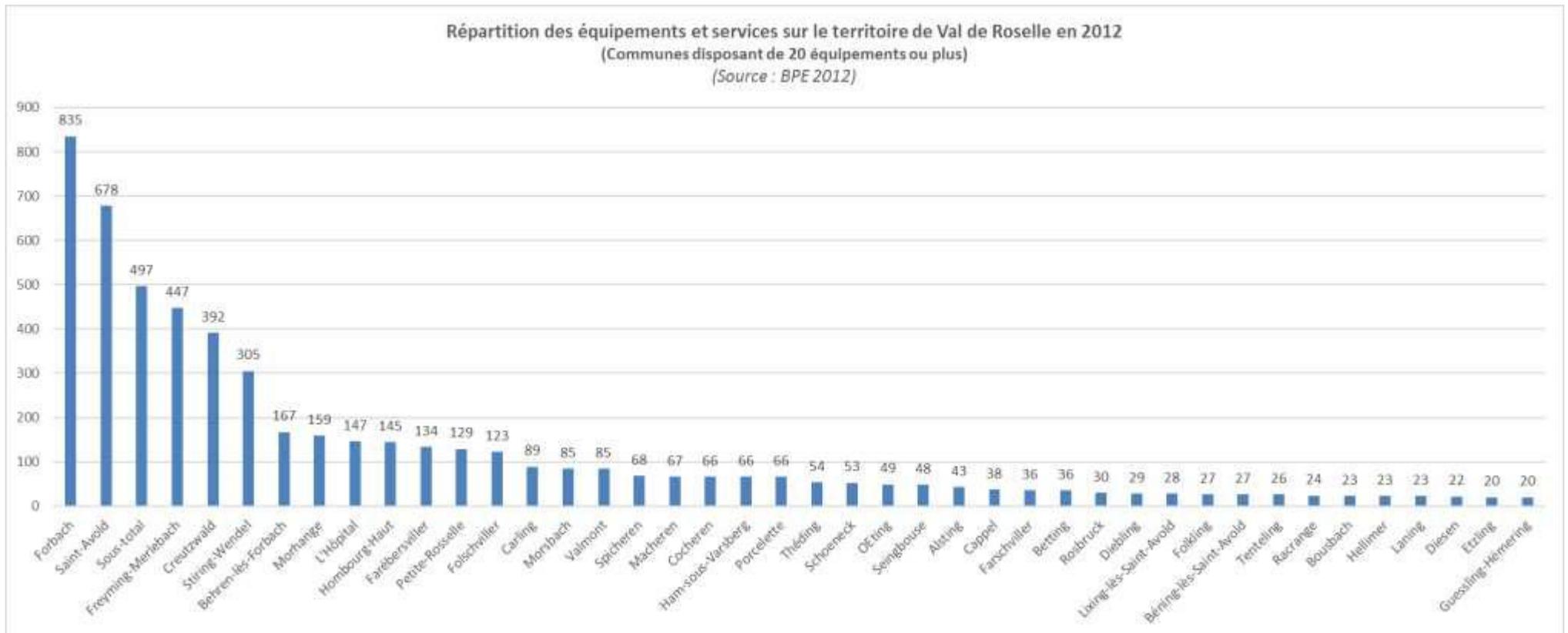
Les villes centres de Freyming-Merlebach (8,5 % de l'offre globale) et de Creutzwald (7,5 % de l'offre globale) recensent près de deux fois moins d'équipements et de services que Forbach et Saint-Avold réunies.

	Nombre d'équipements dans la gamme :			TOTAL		Taux d'équipement (pour 1 000 habitants)	Population 2014
	Supérieure	Intermédiaire	De proximité	Nombre	%		
Forbach	79	215	541	835	15,9%	38,4	21740
Total CA de Forbach Porte de France	101	413	1581	2095	39,8%	26,7	78 566
Freyming-Merlebach	26	111	310	447	8,5%	34,2	13263
Total CC de Freyming-Merlebach	39	186	697	922	17,5%	27,7	32795
Creutzwald	28	88	276	392	7,5%	29,0	13355
Total CC du Warndt	30	103	364	497	9,4%	27,0	18194
Saint-Avold	86	200	392	678	12,9%	42,7	15875
Total CC Agglo Saint-Avold Centre Mosellan	119	379	1249	1747	33,2%	32,3	54047
TOTAL SCoT VAL DE ROSSELLE	289	1081	3891	5261	100,0	28,0	183602

Source : BPE 2012 de l'INSEE (Banque Permanente des Equipements)

La commune de Stiring-Wendel (commune de près de 12 500 habitants mais classée pôle intermédiaire dans le SCoT de mars 2012) se distingue également par un bon niveau d'équipements et de services. L'offre dans cette commune représente 5,8 % de l'offre globale du territoire du Val de Rosselle.





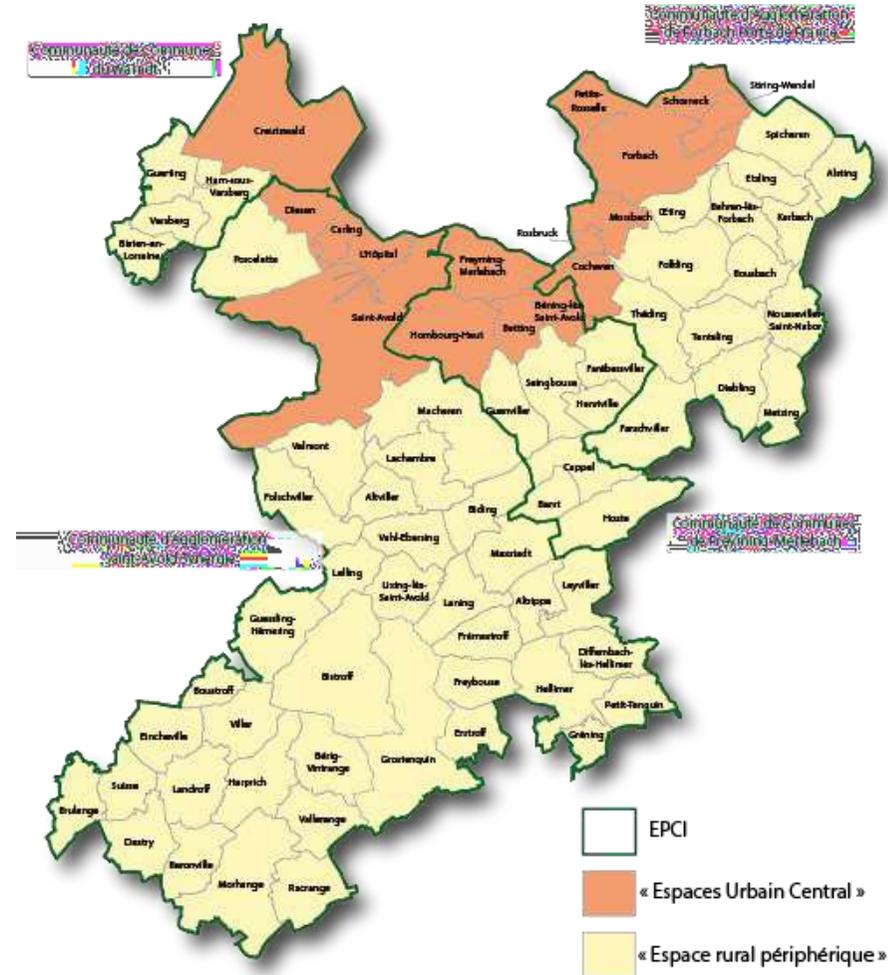
En termes de taux d'équipements et de services, trois villes centres se détachent de la moyenne sur le Val de Rosselle (28,7 équipements/services pour 1 000 habitants) : Saint-Avoid (42,7 pour 1 000), Forbach (38,4 pour 1 000) et Freyming-Merlebach (33,7 pour 1 000).

La ville centre de Creutzwald se situe dans le moyenne du SCoT (29,4 pour 1 000).

A l'échelle des EPCI, c'est la Communauté de Communes Agglo Saint-Avoid Centre Mosellan qui présente le taux d'équipement le plus favorable (32,3 pour 1 000).

A l'échelle des secteurs du territoire, l'espace urbain central regroupe 66,3 % de l'offre en équipements et services. Dans cet espace, certaines communes non pôles (Betting, Rosbruck, Morsbach) présentent un taux d'équipement supérieur à la moyenne du secteur (et au taux de la ville centre de Creutzwald).

L'espace rural périphérique regroupe 8 pôles intermédiaires d'équipements et de services dont le taux d'équipements reste peu élevé (inférieur à la moyenne du secteur SCoT à l'exception de Folschviller et de Morhange). Le taux d'équipement du pôle intermédiaire d'Alsting est particulièrement faible : 16,6 équipements/services pour 1 000 habitants.



		Nombre d'équipements dans la gamme :			TOTAL		Taux d'équipement (pour 1 000 habitants)	Population 2014	
		Supérieure	Intermédiaire	De proximité	Nombre	%			
Villes centres	Forbach	79	215	541	835	15,9	38,4	21740	
	Saint-Avoid	86	200	392	678	12,9	42,7	15875	
	Freyming-Merlebach	26	111	310	447	8,5	33,7	13263	
	Creutzwald	28	88	276	392	7,5	29,4	13355	
Pôles intermédiaires	String-Wendel	7	68	230	305	5,8	24,5	12430	
	Hombourg-Haut	7	23	115	145	2,8	21,2	6826	
	L'Hôpital	1	34	112	147	2,8	27,1	5418	
	Petite-Rosselle	2	25	102	129	2,5	20,0	6444	
	Carling	3	13	73	89	1,7	26,0	3428	
	Morsbach	0	19	66	85	1,6	31,5	2695	
	Cocheren	1	5	60	66	1,3	18,8	3516	
	Schoeneck	2	7	44	53	1,0	19,5	2712	
	Betting	2	14	20	36	0,7	43,8	821	
	Rosbruck	1	8	21	30	0,6	39,5	759	
	Béning-lès-Saint-Avoid	0	1	26	27	0,5	23,4	1155	
	Diesen	2	1	19	22	0,4	20,4	1078	
	Total Espace urbain central		247	832	2407	3486	66,3	31,3	111517



Pôles intermédiaires								
	Behren-lès-Forbach	3	23	141	167	3,2	25,3	6609
	Morhange	13	38	108	159	3,0	45,6	3486
	Farébersviller	3	27	104	134	2,5	24,2	5542
	Folschviller	4	24	95	123	2,3	29,9	4118
	Valmont	8	13	64	85	1,6	26,3	3229
	Spicheren	4	7	57	68	1,3	21,3	3187
	Alsting	0	4	39	43	0,8	16,6	2589
	Porcelette	1	9	56	66	1,3	26,3	2511
	Altrippe	0	1	6	7	0,1	18,1	386
	Altwiller	0	0	12	12	0,2	20,9	573
	Baronville	0	1	5	6	0,1	15,6	385
	Barst	0	0	11	11	0,2	19,1	576
	Bérig-Vintrange	0	0	4	4	0,1	17,9	224
	Biding	0	1	9	10	0,2	31,3	320
	Bisten-en-Lorraine	0	0	3	3	0,1	12,3	244
	Bistroff	0	0	6	6	0,1	18,9	318
	Bousbach	0	1	22	23	0,4	19,6	1172
	Boustroff	0	0	1	1	0,0	6,6	152
	Brulange	0	0	2	2	0,0	18,5	108
	Cappel	1	5	32	38	0,7	54,8	693
	Destry	0	1	1	2	0,0	22,7	88
	Diebling	0	2	27	29	0,6	17,5	1658
	Diffembach-lès-Hellimer	0	0	8	8	0,2	21,1	380
	Eincheville	0	0	5	5	0,1	22,8	219
	Erstroff	0	0	9	9	0,2	44,1	204
	Etzling	0	1	19	20	0,4	17,4	1149
	Farschviller	1	0	35	36	0,7	24,5	1472
	Folkling	0	3	24	27	0,5	21,2	1271
	Frémestroff	0	1	9	10	0,2	33,8	296
	Freybouse	0	0	6	6	0,1	13,9	431
	Gréning	0	0	3	3	0,1	21,7	138

Grostenquin	0	1	17	18	0,3	30,6	589
Guenviller	0	0	10	10	0,2	15,1	663
Guerting	1	1	15	17	0,3	19,7	862
Guessling-Hémering	0	0	20	20	0,4	22,0	911
Ham-sous-Varsberg	1	12	53	66	1,3	23,5	2812
Harprich	0	3	6	9	0,2	50,8	177
Hellimer	0	1	22	23	0,4	40,1	574
Henriville	0	0	19	19	0,4	25,0	760
Hoste	0	2	5	7	0,1	11,0	634
Kerbach	0	1	14	15	0,3	12,5	1197
Lachambre	0	2	13	15	0,3	17,6	852
Landroff	0	0	5	5	0,1	18,2	275
Laning	0	7	16	23	0,4	39,3	585
Lelling	0	0	12	12	0,2	25,0	480
Leyviller	0	0	10	10	0,2	21,0	477
Lixing-lès-Saint-Avoid	1	2	25	28	0,5	39,9	701
Macheren	0	14	53	67	1,3	23,5	2849
Maxstadt	0	0	8	8	0,2	24,5	327
Metzing	0	0	16	16	0,3	26,0	615
Nousseviller-Saint-Nabor	0	4	15	19	0,4	16,0	1188
OEtting	1	9	39	49	0,9	18,9	2593
Petit-Tenquin	0	0	1	1	0,0	4,2	238
Racrange	0	10	14	24	0,5	39,5	608
Seingbouse	0	3	45	48	0,9	25,8	1863
Suisse	0	0	5	5	0,1	48,5	103
Tenteling	0	0	26	26	0,5	24,6	1059
Théding	0	11	43	54	1,0	21,5	2509
Vahl-Ebersing	0	1	9	10	0,2	19,0	525
Vallerange	0	1	4	5	0,1	23,6	212
Varsberg	0	2	17	19	0,4	20,7	919
Viller	0	0	4	4	0,1	20,0	200
Total Espace rural périphérique	42	249	1484	1775	33,7	24,6	72085
TOTAL SCoT VAL DE ROSSELLE	289	1081	3891	5261	100,0	28,7	183602

Source : BPE 2012 de l'INSEE (Banque Permanente des Equipements)

1.2 - La petite enfance

Une faible densité d'assistants maternels sur l'Ouest du territoire

En 2012, 1009 assistants maternels sont recensés sur le Val de Rosselle, représentant 12,1 % des assistants maternels exerçant sur le département de la Moselle.

Avec en moyenne 54,9 assistantes pour 10 000 habitants en 2012 sur le territoire du Val de Rosselle, les données du Conseil Départemental de la Moselle révèlent une faible densité d'assistants maternels en comparaison de la moyenne des communes du département (80 assistantes maternelles pour 10 000 habitants en 2012 sur la Moselle).

De plus, les densités sont hétérogènes au sein du Val de Rosselle. En effet, la Communauté de Communes Agglo Saint-Avold Centre Mosellan se distingue avec une densité supérieure au reste du Val de Rosselle : 76 assistants pour 10 000 habitants sur l'ancienne CC du Pays Naborien et 91 assistants pour 10 000 habitants sur l'ancienne CC du Centre Mosellan. Tandis que moins de 60 assistants maternels pour 10 000 habitants sont comptabilisés sur les autres EPCI du territoire SCoT.

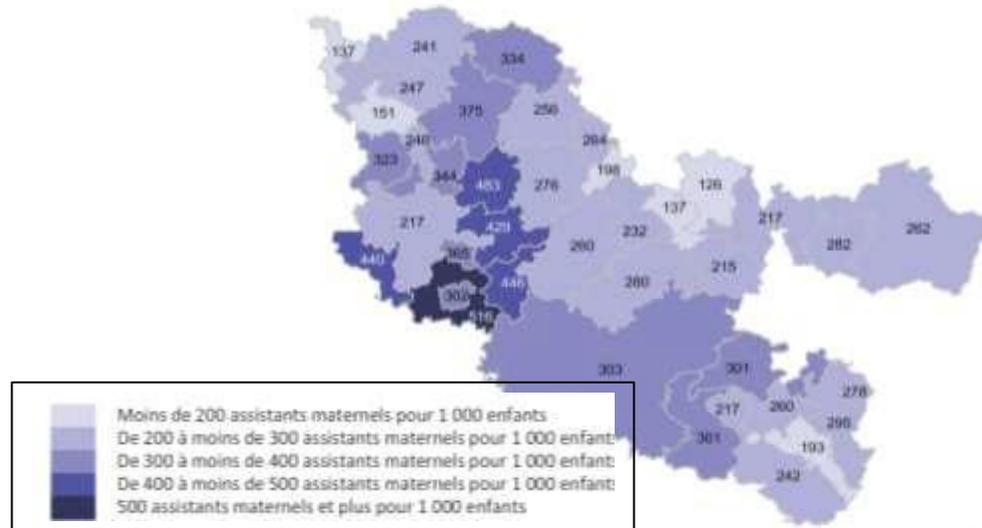
Dix haltes garderies complètent ce dispositif d'accueil avec 6 haltes garderies sur la Communauté d'Agglomération de Forbach-Porte de France, deux sur la CC de Freyming-Merlebach, une sur la CC de Warndt ainsi que sur la CA Saint-Avold Synergie.

	Densité des assistants maternels en 2012 pour 1 000 enfants nés du 1er Janvier au 31 Décembre 2012	Densité des assistants maternels pour 10 000 habitants en 2012
CC de Warndt	198	58
CA Saint-Avold Synergie	512	167
CC de Freyming-Merlebach	137	46
CA de Forbach-Porte de France	126	41
Moselle	240	80

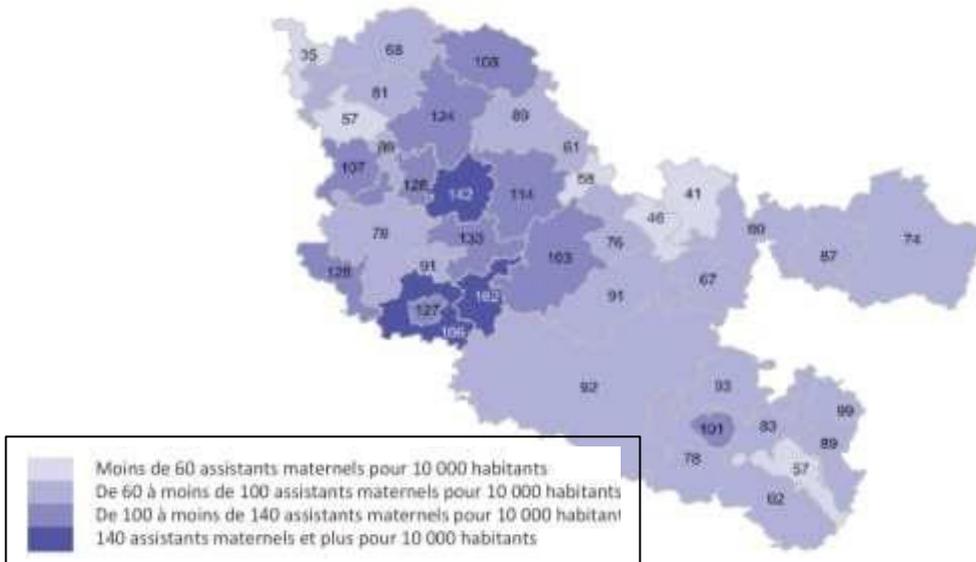
Par ailleurs, deux relais d'assistants maternels, ayant pour objectif principal l'amélioration des conditions d'accueil des jeunes enfants au domicile des assistants maternels, sont localisés sur les villes de Forbach et Saint-Avold.

Une maison d'assistants maternels « Au jardin des p'tits lutins » est implantée à Freyming-Merlebach.

Densité des assistants maternels pour 1 000 enfants nés du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2012



Densité des assistants maternels pour 10 000 habitants en 2012



Source : Observatoire du Territoire de la Moselle, 2013

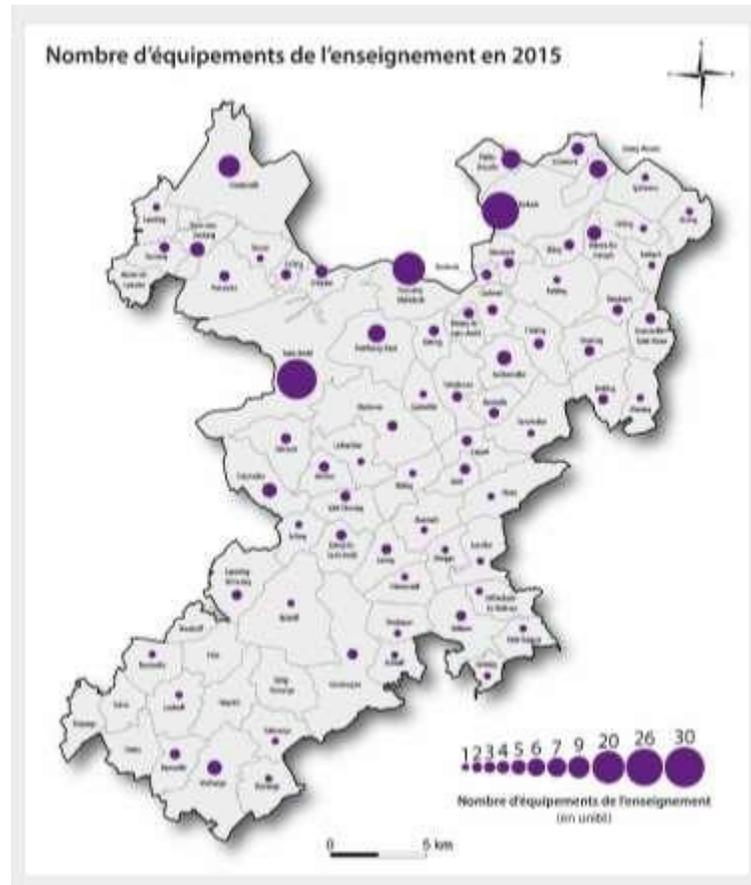
1.3 - Les équipements scolaires

Répartition des équipements scolaires

Les équipements scolaires implantés sur les 4 villes centres du Val de Rosselle (Forbach, Saint-Avold, Freyming-Merlebach et Creutzwald) permettent de réaliser des parcours scolaires complets de la maternelle jusqu'au lycée.

Saint-Avold concentre le plus grand nombre d'équipements scolaires : 8 écoles maternelles, 8 écoles élémentaires, 3 collèges, 2 lycées d'enseignement professionnel et 3 lycées d'enseignement général et/ou technologique.

Cette organisation spatiale des établissements scolaires présents sur le territoire est en corrélation avec la répartition de la population sur les abords de la frontière franco-allemande et sur les pôles structurants du Val de Rosselle.



Les effectifs scolaires

	Classes élémentaires	Collèges	Lycées d'enseignement général et/ou technologique	Lycées d'enseignement professionnel
	2012-2013	2012-2013	2011	2011
CC de Warndt	936	897	949	0
CA Saint-Avold Synergie	3 032	2 765	2 773	658
CC de Freyming-Merlebach	1 848	1 460	229	586
CA de Forbach-Porte de France	3 904	2 939	2 746	286
SCoT Val de Roselle	9 720	8 061	6 697	1 530
Moselle	57 263	47 959	31 579	10 190
Part du SCoT dans le département	17,0%	16,8%	21,2%	15,0%

Si l'offre d'accueil apparaît suffisante, les effectifs scolaires ont tendance à baisser, suivant la courbe descendante de la démographie du Val de Rosselle, impliquant des restructurations d'établissements. Ainsi par exemple, les effectifs scolaires ont fortement diminué au niveau du collège : perte de 3 336 collégiens (- 30 %) entre 2000 et 2012.

Des taux d'occupation très faibles sont constatés dans certains collèges (inférieurs à 50 %).

Selon le Conseil Général de la Moselle, le collège de Behren-lès-Forbach a perdu 60 % de ses effectifs alors que les collèges de l'Ouest (Boulay et Bouzonville) connaissent de fortes hausses.

Le Schéma Départemental des Collèges de la Moselle prévoit de faire face à ces évolutions négatives des effectifs des collégiens à l'échelle du département. Ainsi, le Schéma Départemental des Collèges 2009-2013 a permis d'aboutir aux évolutions suivantes :

- La fusion depuis septembre 2013 des établissements de Freyming-Merlebach (le collège A. Fournier et le collège A. Camus). La fermeture définitive du collège A. Fournier est programmée. La reconstruction du collège A. Camus a conduit au **collège Claudie Haigneré** inauguré le 21 novembre 2014. Les travaux de démolition des anciens bâtiments et d'aménagement des espaces extérieurs ont été terminés pour la rentrée 2014/2015. L'établissement permet d'accueillir jusqu'à 600 élèves.

- La reconstruction du **collège Robert Schumann à Hombourg-le-Haut**. Les travaux de démolition des anciens bâtiments et d'aménagement des espaces extérieurs ont été terminés fin 2014. L'établissement permet d'accueillir jusqu'à 300 élèves.

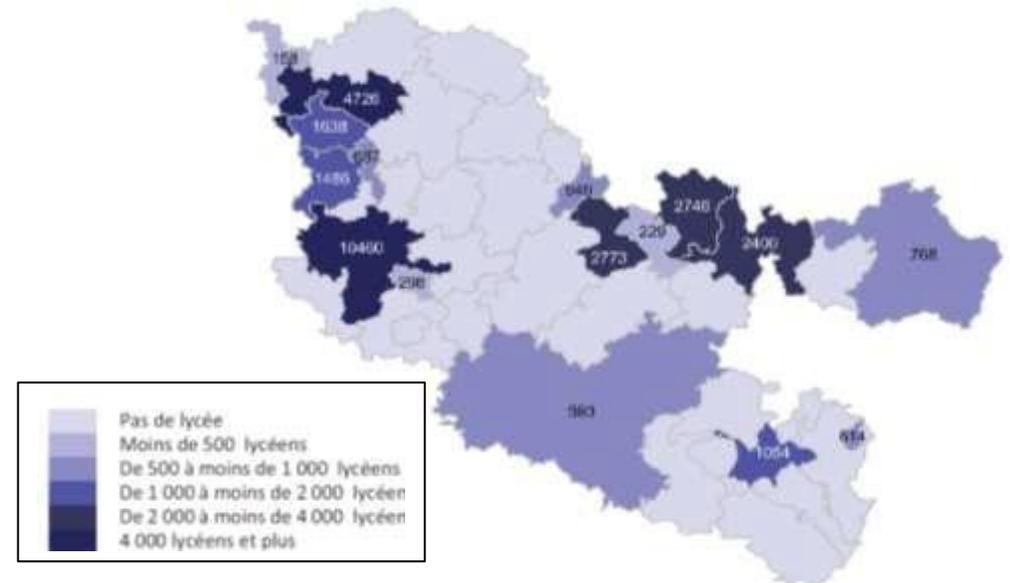
- le **collège J-Y Cousteau à Creutzwald**, né de la fusion des établissements Garang et Breckelberg, est un établissement restructuré sur un seul site et durablement conforté avec une population scolaire comprise entre 500 et 550 élèves.

Le nouveau Schéma Département des Collèges 2013-2023 envisage les restructurations suivantes sur le territoire du Val de Rosselle :

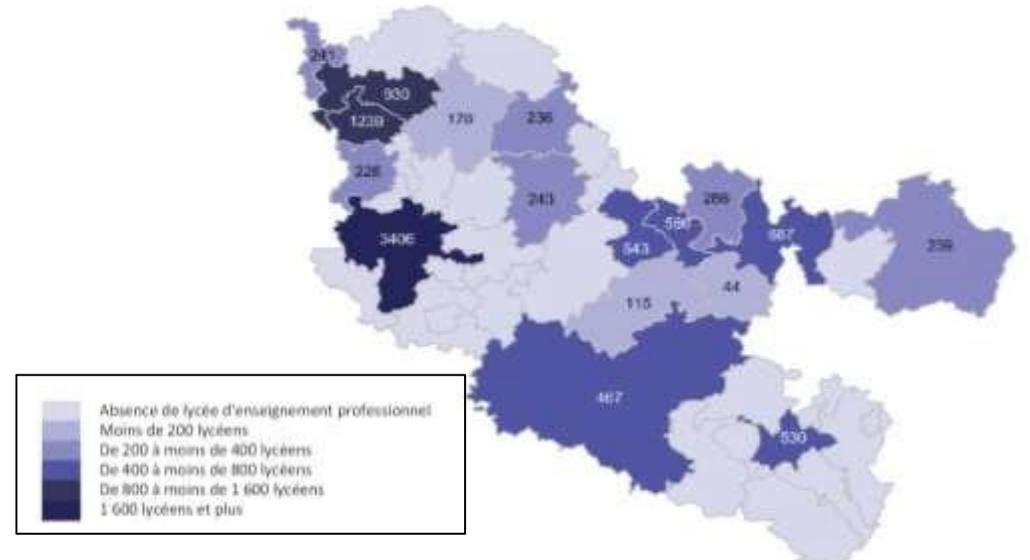
- Le principe de reconstruction sur site du **collège de Stiring-Wendel** avec une capacité d'accueil ramenée de 817 à 500 places.

- Des études seront également menées pour identifier les solutions les plus pertinentes qui permettront d'arbitrer entre une restructuration lourde ou une reconstruction sur site ou sur un autre terrain du **collège La Carrière de Saint-Avold**.

Nombre d'élèves des lycées d'enseignement général et/ou technologique en 2011



Nombre d'élèves des lycées d'enseignement professionnel en 2011



Source : Observatoire du Territoire de la Moselle, 2013

L'enseignement supérieur et la formation

L'Université de Lorraine dispose de deux sites :

- A Forbach, l'**IUT de Moselle Est** qui propose la préparation en deux ans d'un DUT (Diplôme Universitaire de Technologie) Science et génie des matériaux.

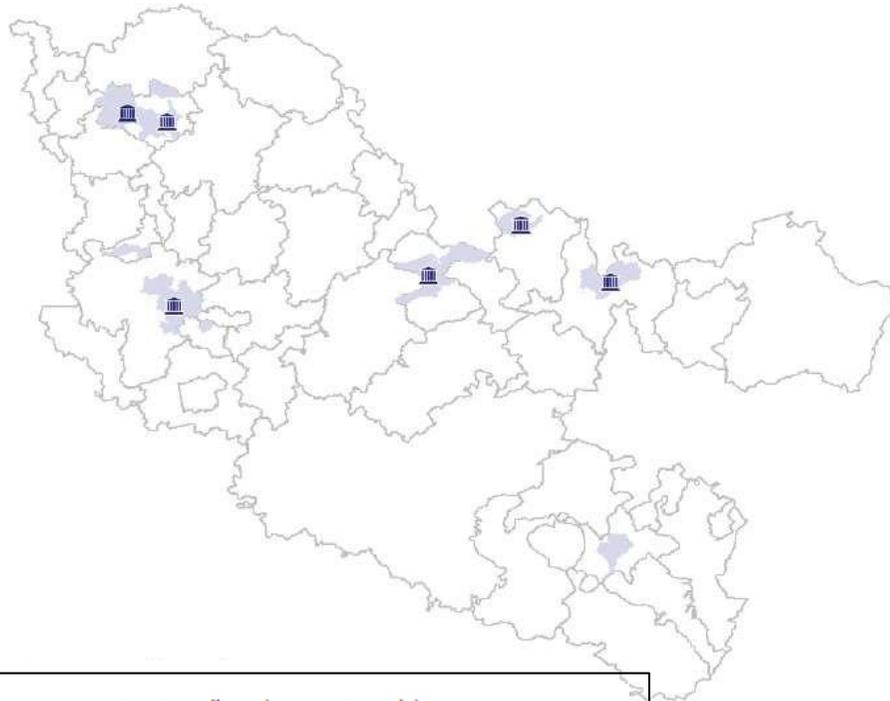
Sur le même site, le bâtiment abrite les formations suivantes (IUT de Metz) :

DUT en Génie Mécanique et Productique (en alternance)

DUT en Gestion des Entreprises et Administrations (en alternance)

- A Saint-Avold, l'**IUT de Moselle Est** qui propose la préparation en deux ans d'un DUT (Diplôme Universitaire de Technologie) Chimie option chimie analytique et de synthèse.

Localisation des structures d'enseignement supérieur en 2011



□ Communes sans structure d'enseignement supérieur
■ Communes avec au moins un établissement d'enseignement supérieur
■ Localisation des établissements d'enseignement supérieur universitaire

L'AFPA de Saint-Avold accueille chaque année près de 1 200 personnes, salariés et demandeurs d'emploi. Ce site est devenu un pôle de référence régional dans les domaines de la transformation des métaux en feuilles, de la plasturgie et du tertiaire administratif.

D'autres centres de formation sont implantés à Saint-Avold : l'UCFE (prévention des risques), Axéo Formation, Formabilis, ASBH (Association d'Action Sociale et Sportive du Bassin Houiller), GRETA...

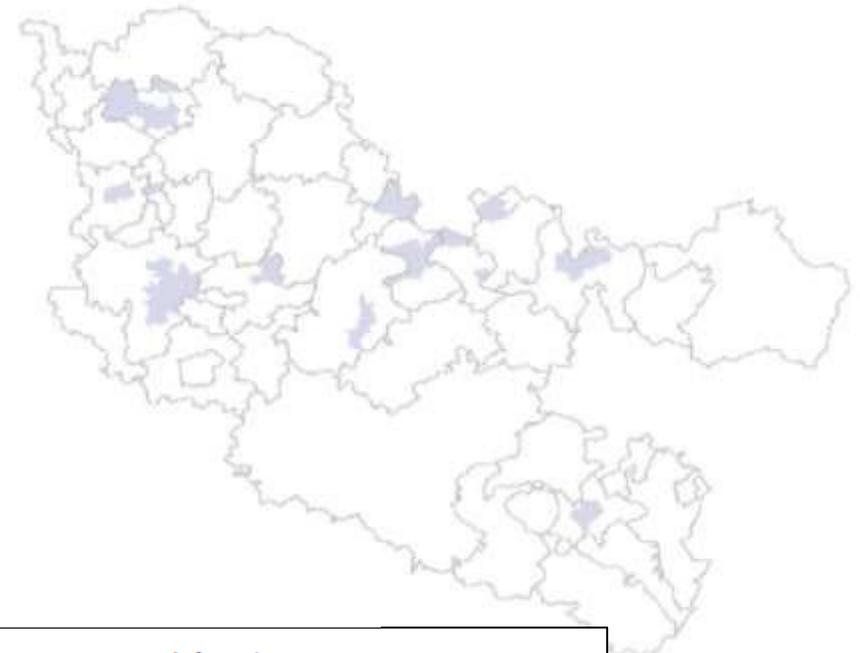
A Forbach, le pôle de la fonction commerciale prépare au BTS Management des unités commerciales, au BTS Assistant de gestion.

CCI Formation ANTENNE MOSELLE-EST prépare au BTS assistant de gestion PME-PMI.

Le CNAM (Conservatoire National des Arts et Métiers) est également implanté à Forbach.

Freyming-Merlebach et Henriville (antenne du CFAI de Moselle) accueillent également des structures de formation.

Localisation des structures de formation en 2011



□ Communes sans structure de formation
■ Communes avec au moins une structure de formation :
centre de formation d'apprentis, Centre de formation d'apprentis agricole
GRETA, CFFPA et autres centres de formation

Source : Observatoire du Territoire de la Moselle, 2013

1.4 - Les structures pour l'accueil des personnes âgées

Avec le vieillissement constaté de la population, l'accueil des personnes âgées est un enjeu majeur à l'échelle du territoire.

En juin 2013, la Moselle compte 2 155 places en foyer logement pour personnes âgées et 8 099 places d'hébergement complet en EHPAD, surtout localisées à l'Ouest du sillon mosellan et dans le Val de Rosselle. En 2013, le secteur du Val de Rosselle compte 20,2 % des places en foyer logement pour personnes âgées (436 places) et 15,0 % des places d'hébergement complet en EHPAD (1 215 places).

A l'échelle des intercommunalités, la Communauté d'Agglomération de Forbach recense le plus de places (cf tableau ci-dessous et cartes ci-contre). Si la Communauté de Commune de Freyming-Merlebach compte 213 places d'hébergement complet en internat, aucune place en foyer logement n'est recensée.

703 places en hébergement pour personnes atteintes d'Alzheimer sont comptabilisées sur l'ensemble du département. Elles suivent la même répartition géographique, à savoir une forte concentration sur la partie Ouest de la Moselle, et 147 places sur le Val de Rosselle dont plus de la moitié (77 places) sur la Communauté d'Agglomération de Forbach.

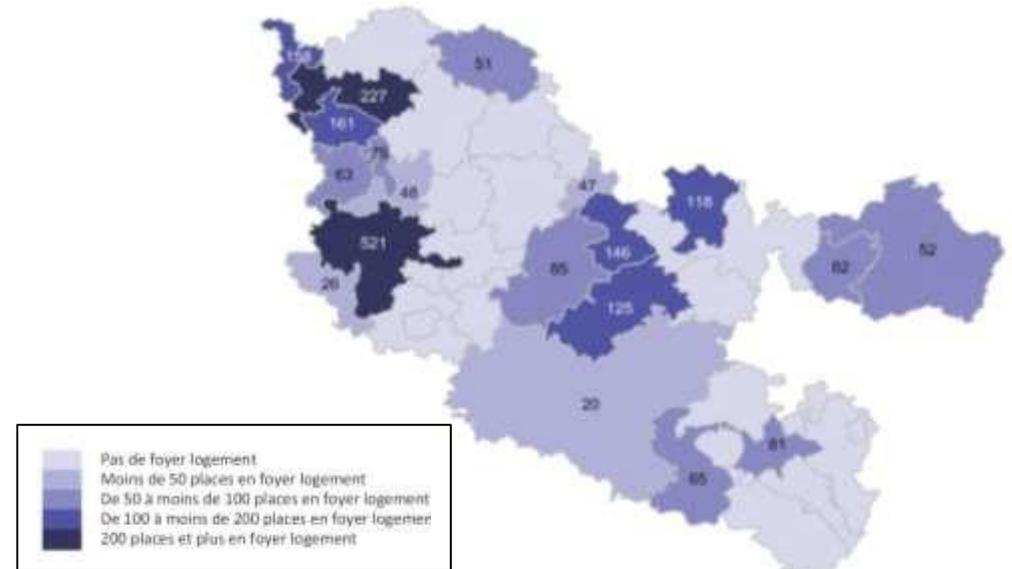
Cette situation est satisfaisante au regard du nombre de places disponibles à l'échelle départementale. Cependant, la tendance au vieillissement de la population, qui va se poursuivre dans les prochaines années, engendrera de nouveaux besoins.

A noter qu'aucune structure pour l'accueil des personnes âgées n'est recensée sur le territoire de la Communauté de Commune de la Houve.

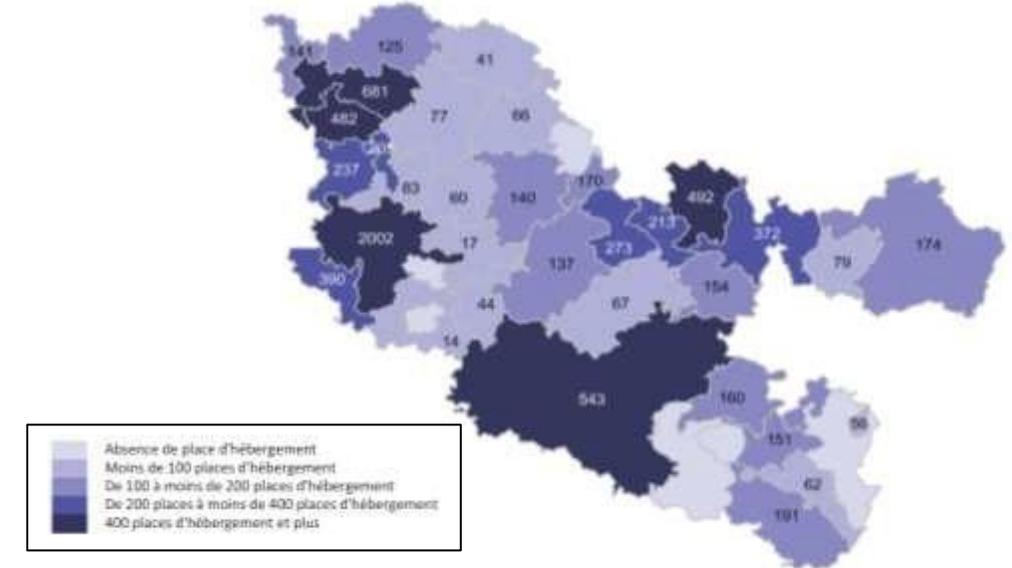
Structures d'accueil des personnes âgées en 2013

	Nombre de places d'hébergement complet en internat, des EHPAD au 31/12/2013	Nombre de places d'hébergement complet en foyer logement pour personnes âgées
CC de Warndt	170	47
CA Saint-Avoid Synergie	340	271
CC de Freyming-Merlebach	213	0
CA de Forbach-Porte de France	492	118
SCoT Val de Rosselle	1 215	436
Moselle	8 099	2 155
Part du SCoT dans le département (en %)	15,00%	20,20%

Nombre de places d'hébergement complet en foyer logement pour personnes âgées en 2013.



Nombre de places d'hébergement complet en internat, des EHPAD au 31 décembre 2013.



Source : Observatoire du Territoire de la Moselle, 2013

1.5 - La santé

Le territoire du Val de Rosselle n'échappe pas aux problématiques de démographie médicale. Les territoires ruraux, en particulier, connaissent une tendance à la « désertification médicale », avec de plus en plus de difficultés à faire venir médecins généralistes ou spécialistes, infirmiers, professionnels du champ médical et paramédical.

En 2011, 110 médecins généralistes sont recensés sur le territoire du SCoT, représentant près de 12 % de l'offre globale du département qui comptabilise 908 médecins.

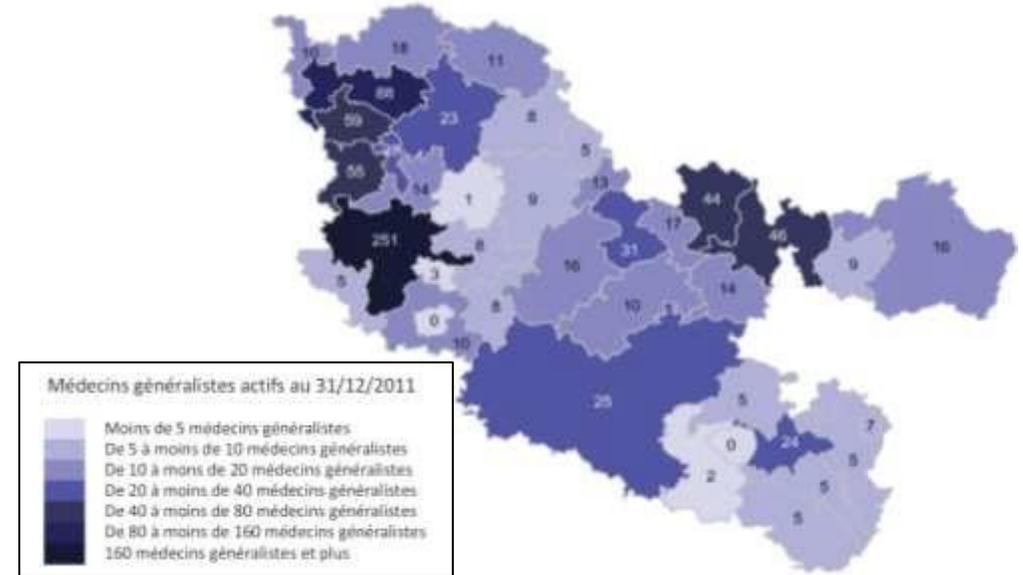
Par ailleurs, le Val de Rosselle présente une densité de médecins généralistes actifs plutôt faible. Le renforcement de l'offre médicale sur la partie Est et Ouest du SCoT est notamment nécessaire. En effet, la CA de Forbach Porte de France, la CC de Freyming- Merlebach ainsi que la CC de la Houve enregistrent des densités, pour 10 000 habitants, inférieures à la moyenne départementale.

Effectifs et densité des médecins généralistes en 2011

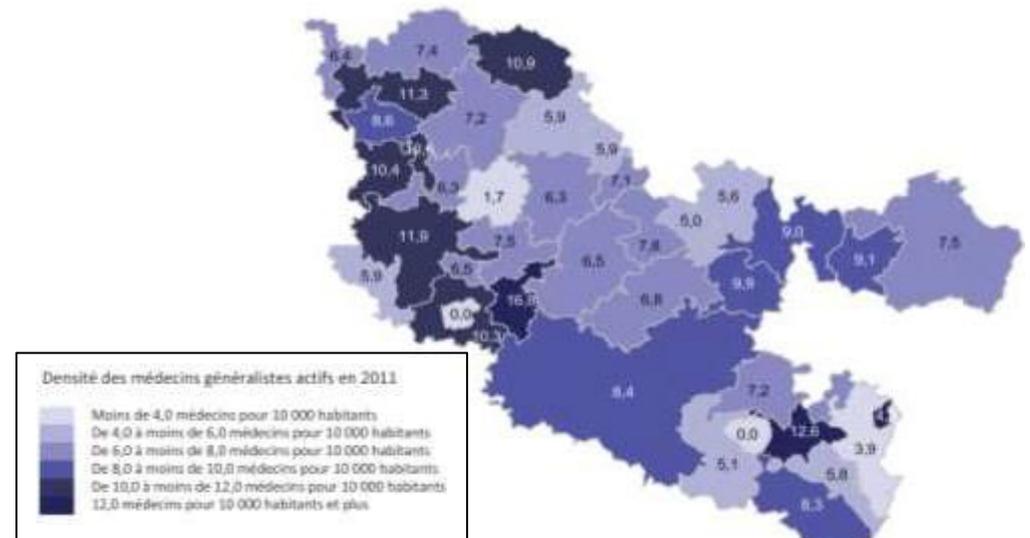
	Nombre de médecins généralistes en 2011	Densité des médecins généralistes actifs en 2011 pour 10 000 habitants
CC de Warndt	13	7,1
CA Saint-Avold Synergie	41	7,6
CC de Freyming-Merlebach	17	5,0
CA de Forbach-Porte de France	44	5,6
SCoT Val de Rosselle	115	6,3
Moselle	908	6,4
Part du SCoT dans le département (en %)	12,7%	-

Source : <http://www.moselleinfogeo.fr/>

Nombre de médecins généralistes au 31 décembre 2011.



Densité de médecins généralistes actifs en 2011 (médecins pour 10 000 habitants).

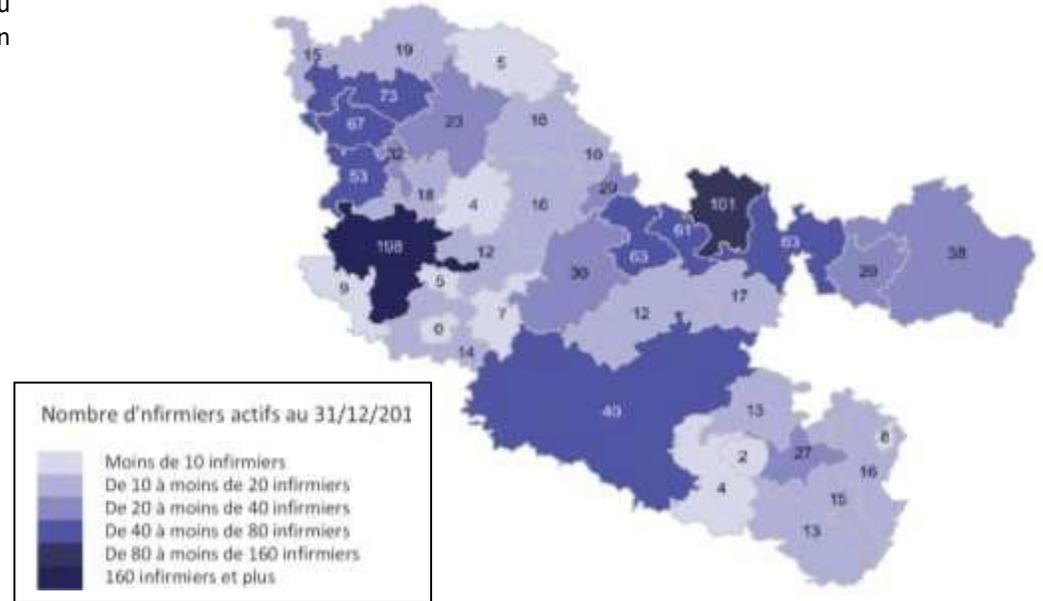


Source : Observatoire du Territoire de la Moselle, 2013

1 168 infirmiers sont installés en Moselle, dont 266 sur le Val de Rosselle. Sur le territoire du SCoT, leur densité est plutôt élevée (14,5 infirmiers pour 10 000 habitants) en comparaison au reste de la Moselle (11,2 infirmiers pour 10 000 habitants).

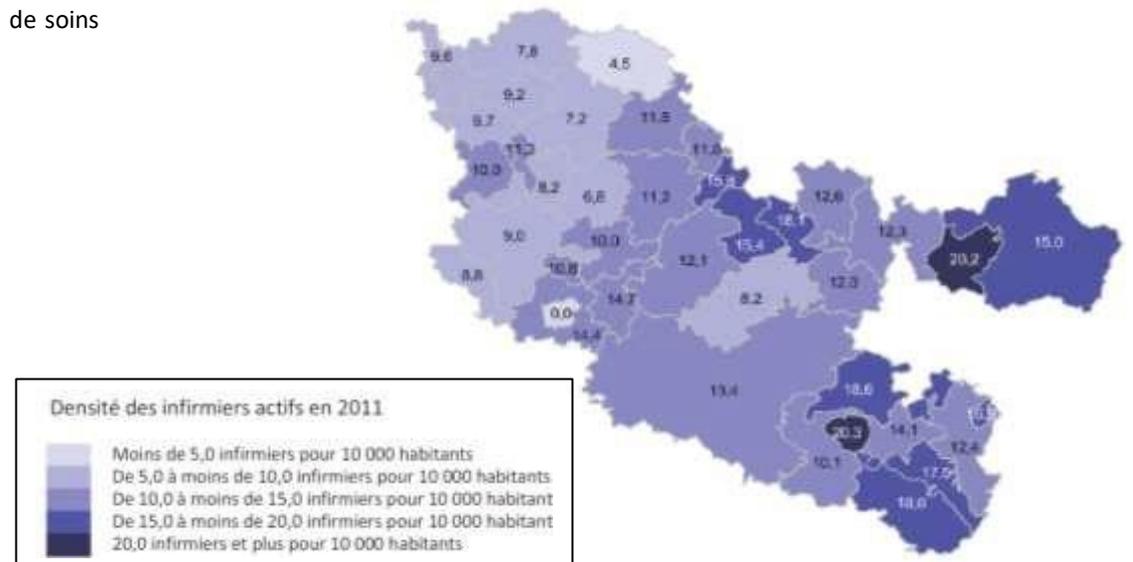
	Nombre d'infirmiers actifs au 31 Décembre 2011	Densité d'infirmiers actifs en 2011 pour 10 000 habitants
CC de Warndt	29	15,8
CA Saint-Avoid Synergie	75	13,9
CC de Freyming-Merlebach	61	18,1
CA de Forbach-Porte de France	101	12,6
SCoT Val de Rosselle	266	14,5
Moselle	1 168	11,2
<i>Part du SCoT dans le département (en %)</i>	22,8%	-

Nombre d'infirmiers au 31 décembre 2011.



Densité des infirmiers actifs en 2011 (médécins pour 10 000 habitants)

Par ailleurs, 3 communes du Val de Rosselle comportent une antenne de services de soins infirmiers à domicile : Forbach, Saint-Avoid et Creutzwald.

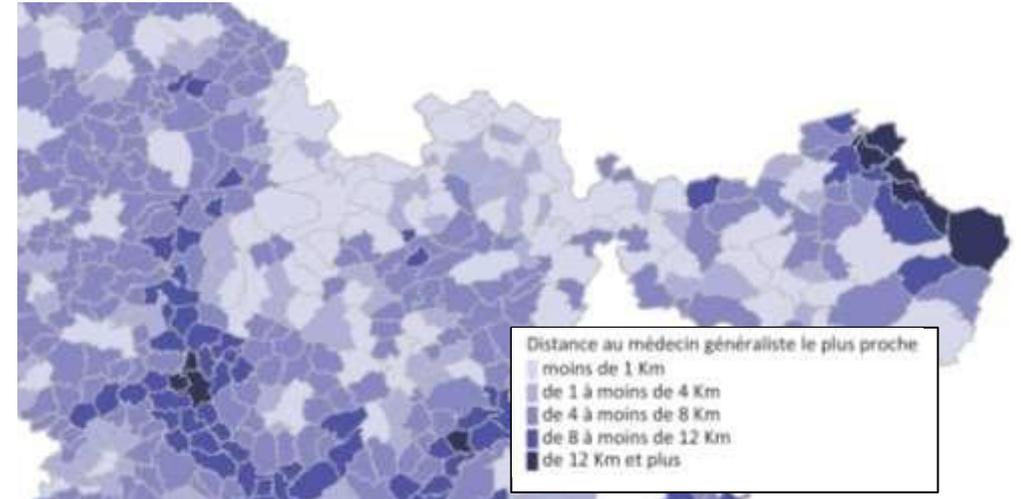


Source : Observatoire du Territoire de la Moselle, 2013

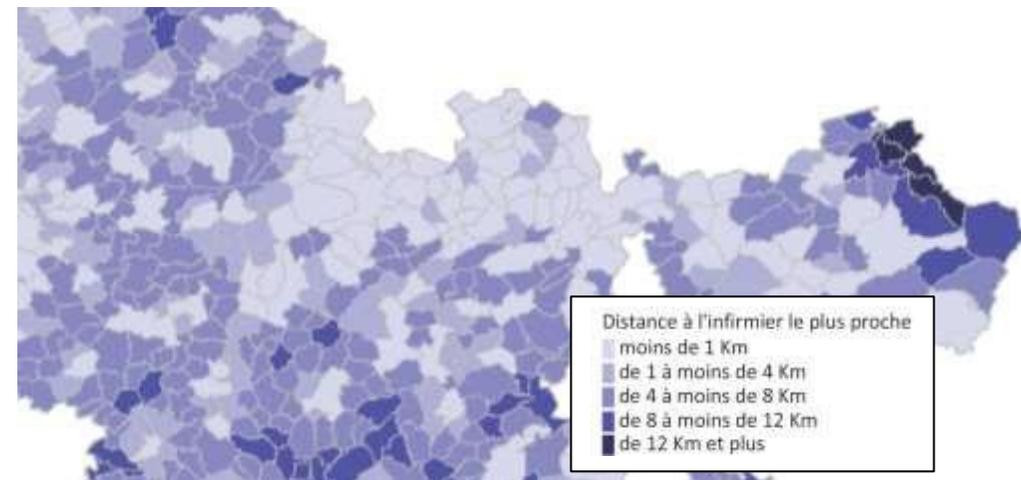
Si une grande majorité de la population du Val de Rosselle habite à moins de 1 kilomètre d'un médecin généraliste, des disparités existent au sein même du territoire. En effet, les secteurs Sud de la CC du Warndt, de la CC du Pays Naborien, CC de Freyming-Merlebach et la CA de Forbach-Porte de France enregistrent des distances supérieures (à plus de 4 kilomètres pour Guerting, Bisten-en-Lorraine, Lachambre, Altviller, Barst, Cappel, Hoste, Farschviller et Théding). De même pour l'ancienne CC du Centre Mosellan où la distance au médecin généraliste le plus proche se situe entre 4 et 12 km pour la majorité des communes de cette communauté de communes.

Les distances d'accès à l'infirmier sont globalement plus faibles que pour les médecins généralistes.

Distance en kilomètres au médecin généraliste le plus proche en 2011



Distance en kilomètres à l'infirmier le plus proche en 2011



Source : Observatoire du Territoire de la Moselle, 2013

Afin d'améliorer l'accès aux soins, l'offre d'hospitalisation et la disponibilité de médecins spécialistes pour mieux répondre aux besoins de proximité des populations, un **Projet Médical pour la Moselle Est (PMME)** a été mis en œuvre. Il prévoit sur le territoire du Val de Rosselle de maintenir les sites de Forbach, Saint-Avold, Freyming-Merlebach en précisant leurs vocations dans une logique d'harmonisation et de lisibilité de l'offre de soins :

- **L'hôpital Hospitalor de Saint-Avold** conserve sa vocation de site de Médecine-Chirurgie avec le développement de la chirurgie ambulatoire par réduction de l'hospitalisation classique. La médecine de spécialité est renforcée notamment en cancérologie, avec l'appui d'un plateau d'imagerie moderne. L'hôpital accueillera le centre lourd de dialyse actuellement installé à Freyming-Merlebach.
- **Le CHIC Unisanté de Forbach** conserve sa vocation de site Médecine-Chirurgie Obstétrique (MCO) par le fort développement des prises en charges ambulatoires. Son niveau de recours est conforté par la filière mère-enfant (seule maternité de niveau 2 avec néonatalogie de Moselle-Est) et la filière cardio-pneumo avec une unité de soins intensifs de cardiologie.
- **L'hôpital de Freyming-Merlebach** est conforté en tant que site majeur d'aval du MCO (Médecine Chirurgie Obstétrique) avec un regroupement des activités de soins de suite et de réadaptation avec un plateau technique adapté et modernisé.
- **Une rationalisation de l'offre du site gériatrique de Creutzwald** est envisagée. L'arrêt de l'activité de médecine est compensé pour aboutir à 60 lits d'Unité de soins longue durée dont 30 par transfert d'Hospitalor Saint-Avold.

Par ailleurs, des axes de coopération entre Forbach et Sarreguemines dans le cadre de la Communauté Hospitalière de Territoire vont s'articuler autour d'un pôle de référence : un pôle mère-enfant et cardio-neuro-pneumo au CHIC Unisanté de Forbach, un pôle oncologie à Hospitalor Saint-Avold et au CH de Sarreguemines, un pôle gériatrique au CHIC Unisanté (en collaboration avec Hospitalor Saint-Avold) et au CH de Sarreguemines, et un pôle de rééducation à Freyming-Merlebach.

Par ailleurs, la création d'une maison de santé à Porcelette, d'une maison de famille et des services à Folschviller ainsi que le projet d'Institut de soins infirmiers transfrontaliers renforceront l'offre médico-sociale sur le territoire du SCoT.

Etablissements de santé en 2010



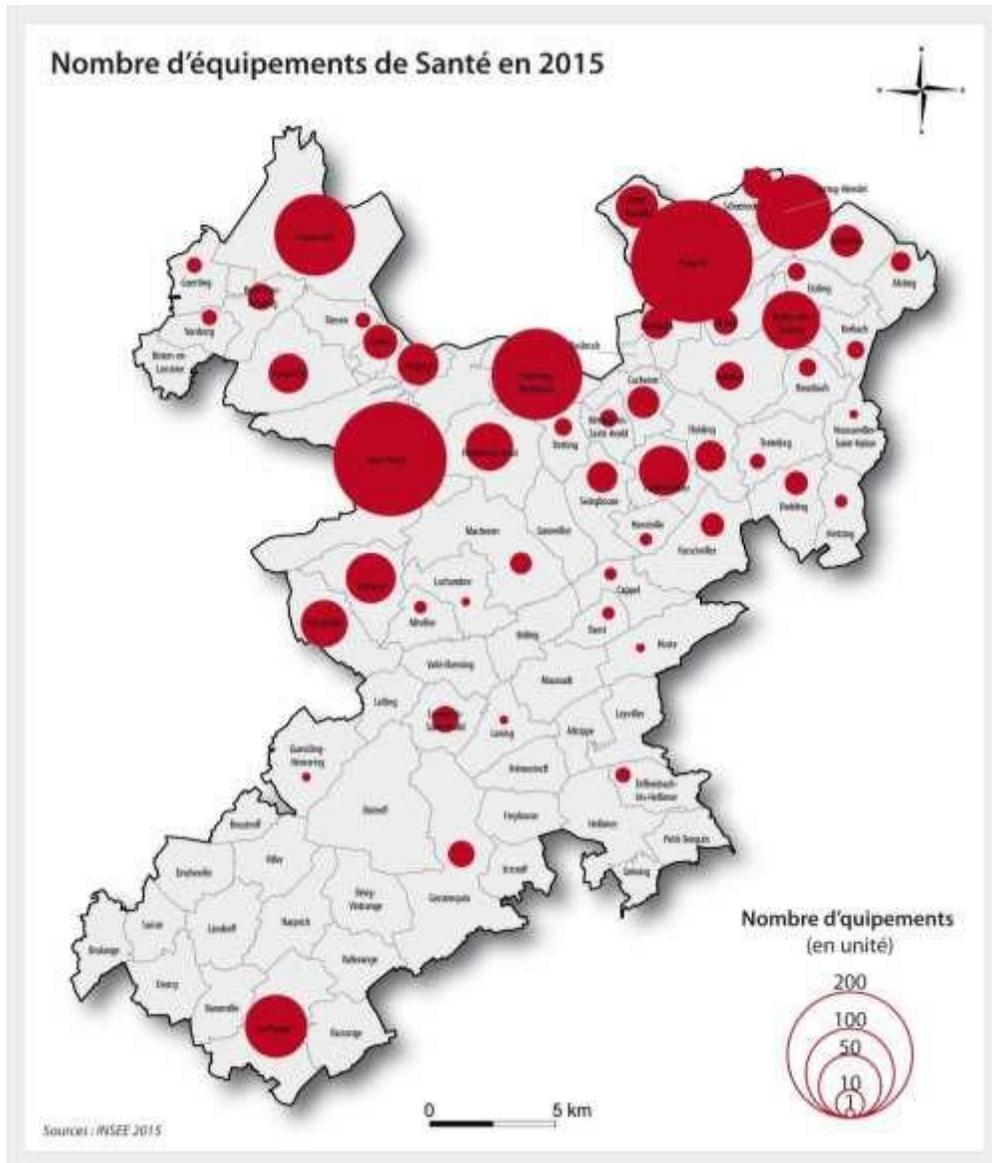
Source : *Projet National de Santé 2012-2017 de la Lorraine*

1.6 - Les structures d'accueil spécialisées

Le territoire du Val de Roselle compte diverses structures d'accueil spécialisées dont la localisation en 2013 est la suivante :

	Communes
Instituts Médico-Educatifs (IME)	Forbach
	Creutzwald
	Valmont
	Morhange
Foyers de vie pour adultes handicapés	Forbach
	Petite-Rosselle
	Saint-Avold
Foyers d'hébergement pour adultes handicapés	Petite-Rosselle
	Valmont
Foyers d'Accueil Médicalisé pour adultes handicapés (FAM) et Maisons d'Accueil Spécialisé (MAS)	Petite-Rosselle
	Forbach
	Saint-Avold
Etablissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) et entreprises adaptées	Forbach
	Saint-Avold
	Petite-Rosselle

Source : Observatoire du Territoire de la Moselle, 2013



1.7 - Les équipements sportifs, culturels et de loisirs

La couverture des équipements sportifs, culturels et de loisirs est relativement bonne sur le Val de Rosselle.

Le nombre et la répartition des équipements sportifs permettent une pratique sur l'ensemble du territoire même si la concentration est plus importante sur les 4 villes centres du territoire (Saint-Avold, Freyming-Merlebach, Forbach et Creutzwald).

La Base Permanente des Equipements (BPE) de l'INSEE recense notamment 638 installations sportives et de loisirs sur l'ensemble du Val de Rosselle en 2012.

Globalement, le tissu associatif est important, notamment sur le plan sportif, avec la présence d'un bon niveau d'équipements en football, tennis, salles de combat ou encore de bassin de natation (l'offre de bassins aquatiques pour 10 000 habitants est de 1,2 sur le Val de Rosselle contre 1,0 sur la Moselle).

Notons toutefois une sous-représentation des terrains de grands jeux avec une densité inférieure à celle de l'ensemble des communes de la Moselle : 7,8 terrains de grands jeux pour 10 000 habitants sur le SCoT contre 9,9 sur le département.

En ce qui concerne les équipements culturels, le Val de Rosselle est bien pourvu en écoles de musique et bibliothèques avec des densités supérieures aux densités mosellanes : 12,1 % des communes du SCoT disposent d'une salle de musique (contre 7,1 % en Moselle) et 22,4 % des communes d'au moins une bibliothèque (contre 21,1 % sur le département).

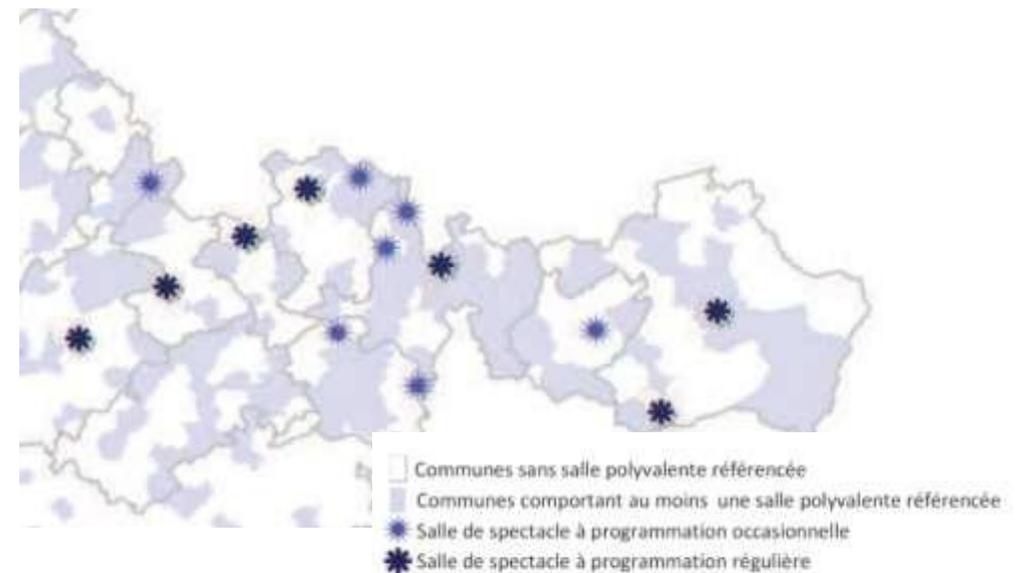
Par ailleurs, 3 des 54 galeries d'art de la Moselle sont implantées sur le territoire du SCoT, auxquelles s'ajoute la nouvelle galerie d'art associative « Têt'de l'art », inaugurée en mars 2014 à Forbach. Trois salles de spectacle à programmation régulière sur les communes de Saint-Avold (Centre culturel Pierre Messmer), Freyming (Maison des cultures Frontières) et Forbach (Le Carreau), et deux salles à programmation occasionnelle sur Creutzwald (Baltus le Lorrain) et Stiring-Wendel (Espace Culturel) complètent cette offre variée d'équipements.

Une nouvelle salle de spectacle a été réalisée à Freyming-Merlebach en 2015. Les autres communes du Val de Rosselle sont dépourvues de ce type d'installation. Pour certaines d'entre elles, des salles polyvalentes permettent d'accueillir les différentes associations présentes.

Ecoles de musique et bibliothèques publiques en 2012 : 14 communes du SCoT équipées

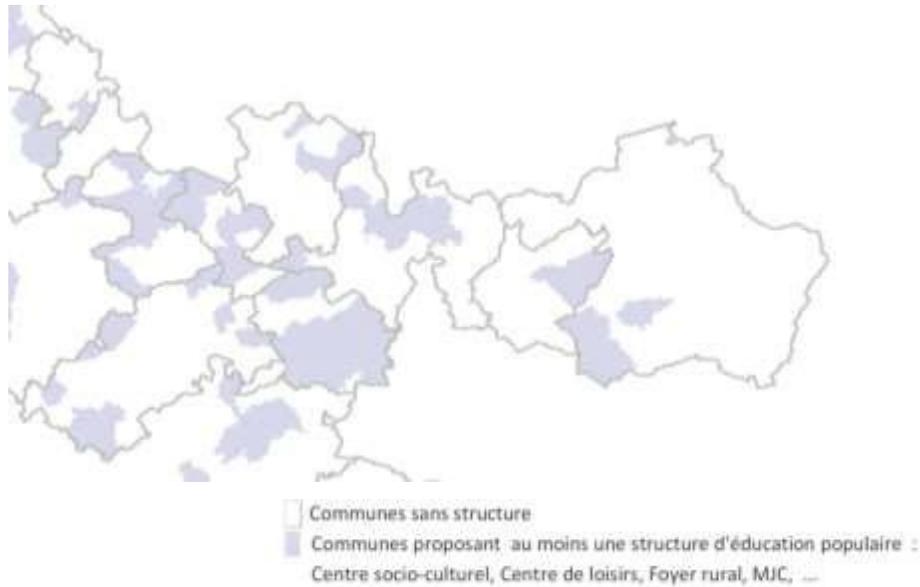


Salles polyvalentes et salles de spectacle en 2012 : 28 communes du SCoT équipées

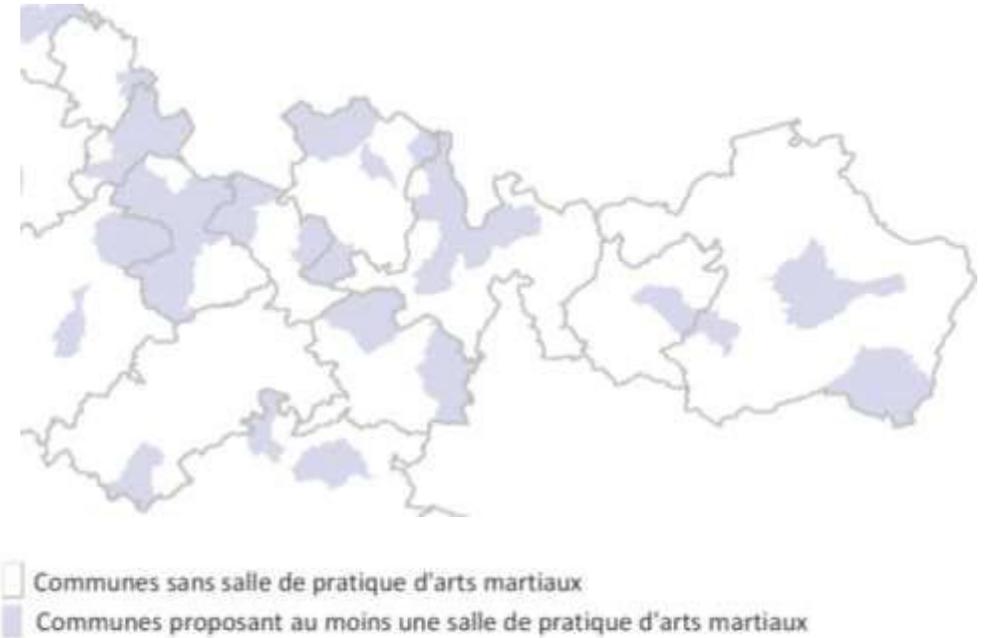


Source : Observatoire du Territoire de la Moselle, 2013

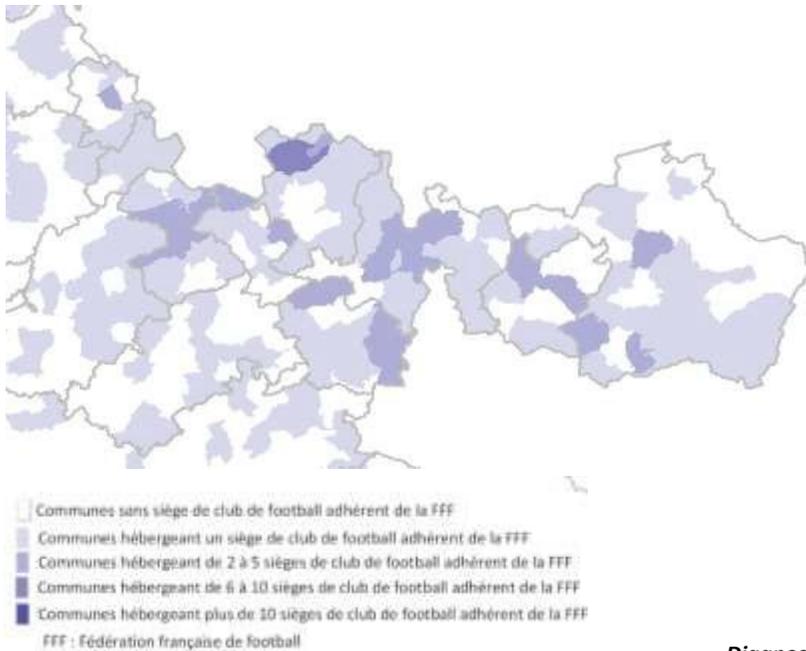
Structures d'éducation populaire en 2012 : 20 communes du SCoT équipées



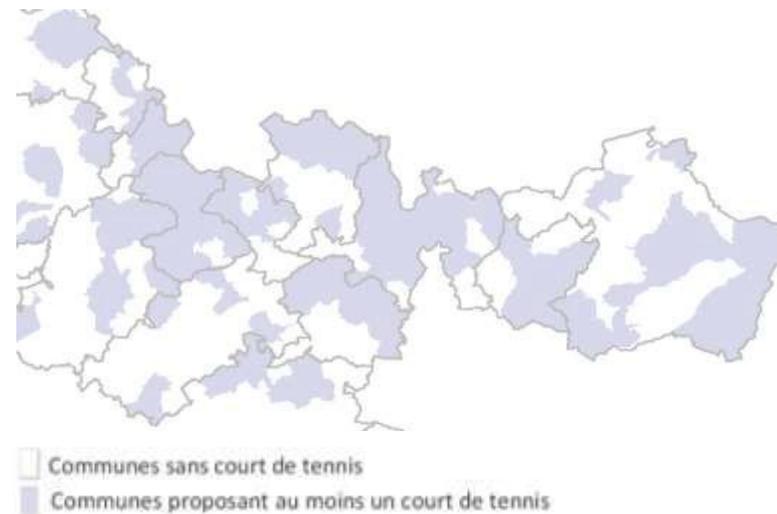
Structures de pratique d'arts martiaux en 2013 : 15 communes du SCoT équipées



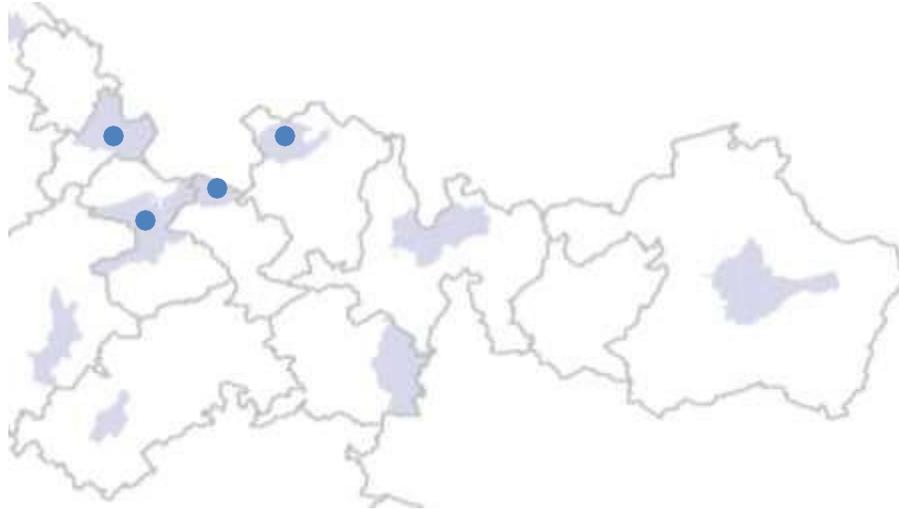
Clubs de football adhérents de la FFF en 2013 : 46 communes du SCoT équipées



Structures de pratique du tennis en 2013 : 24 communes du SCoT équipées



Structures de pratique de natation sportive en 2013 : 4 communes du SCoT équipées (villes centres)
+ 1 à Harprich



- Communes sans site de pratique de natation sportive
- Communes proposant au moins un site de pratique de natation sportive

● Villes centres du Val de Rosselle

Source : Observatoire du Territoire de la Moselle, 2013



Piscine à Forbach



Complexe nautique à Saint-Avold



Piscine Aquagliss à Freymoing-Merlebach



Piscine à Creutzwald

1.8 - Les équipements touristiques

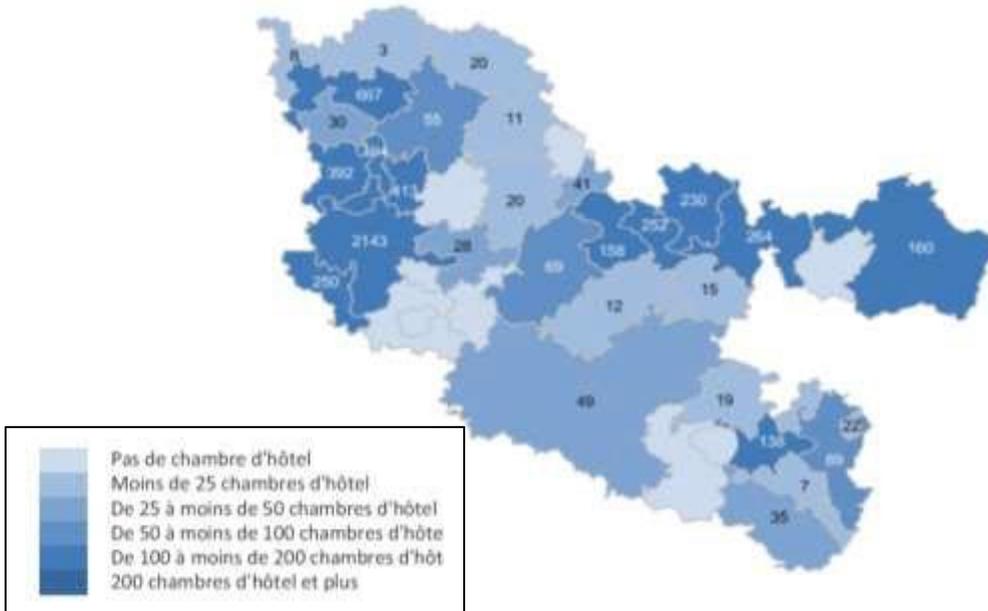
Les capacités d'accueil

Le territoire du Val de Rosselle dispose de peu d'équipements relatifs à l'accueil de touristes. On recense 18 des 150 hôtels présents sur la Moselle, offrant 693 chambres (11,9 % de l'offre départementale), plusieurs terrains de camping homologués pour 686 emplacements réservés.

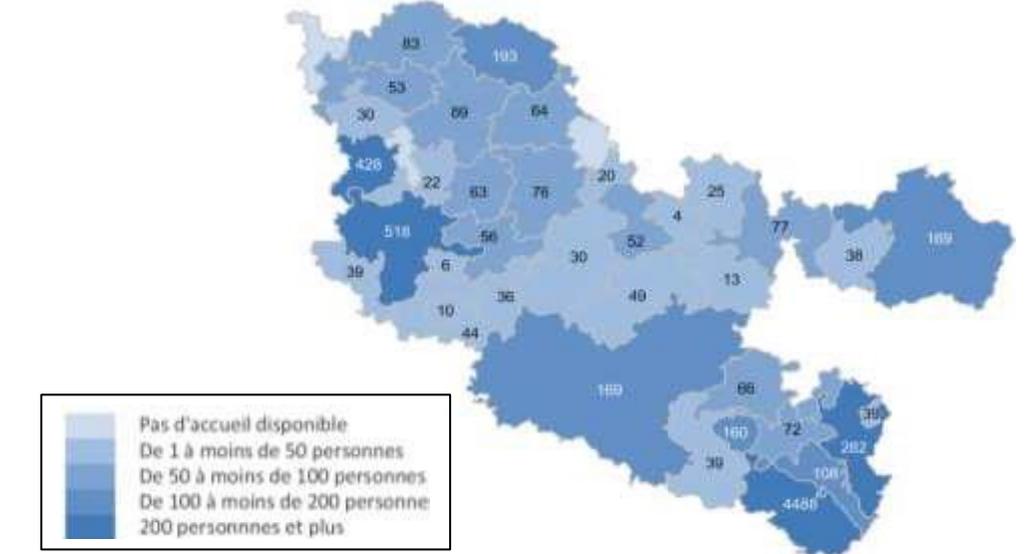
Le Val de Rosselle accueille environ 20 résidences de tourisme, chambres d'hôtes et gîtes sur son territoire (150 lits, soit 1,9 % de l'offre départementale).

Pour rappel, le nombre de résidences secondaires reste faible et avoisine les 0,5 % de l'ensemble du nombre de logements du territoire, soit 411 résidences secondaires au total.

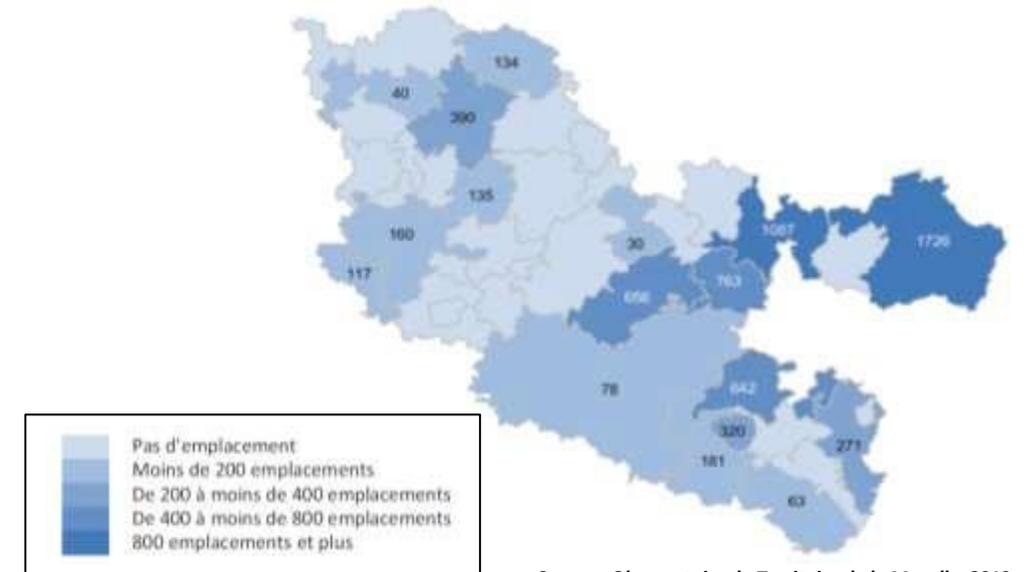
Nombre de chambres d'hôtel disponibles en 2011



Capacité des chambres d'hôte, gîtes meublés et résidences tourisme en 2011



Nombre d'emplacements des campings en 2012



Source : Observatoire du Territoire de la Moselle, 2013

L'offre touristique sur le Val de Rosselle

Atouts naturels	Site de la Kreuzheck (Spicheren) Site du Herapel (Cocheren)
Atouts patrimoniaux	Plus de 30 églises et chapelles 3 châteaux Cimetière militaire américain de Saint Avold Temple protestant de Forbach Ancien quartier le Kappelberg Ancienne caserne Bataille Puits Simon 3 et Sainte Marie Tour du cimetière de Farschviller Maison d'histoire locale et vieille forge de Cocheren Villa couturier, ancienne maison forestière et ancienne cartonnerie ADT de Forbach
Activités de loisirs et pleine nature	4 clubs équestres Piscine olympique de Forbach Cyclotourisme : 4 itinéraires cyclables Randonnée : 9 circuits pédestres
Offre culturelle complémentaire	Parc Explor Wendel (Petite Rosselle) Musée des mineurs Wendel (Petite Rosselle) Musée des traditions, arts et collections (Oberdorff) Savoirs faire : Vitreaux Artisanat et production (apiculture, chevalerie, fermes...)



Château du Schlossberg - Forbach



Musée des mineurs Wendel



La mine Wendel

L'offre touristique concurrentielle

Représentation graphique des zones primaires, secondaires et tertiaires, en fonction des distances par rapport au territoire



Principales destinations touristiques à proximité du territoire, hors Allemagne:

Temps de trajets en voiture depuis la ville centre du territoire (Forbach).

•Zone primaire (>30 minutes de route) :

- Villes de Sarreguemines.
- Musée des techniques de Faïence et jardins des Faïenciers.
- Château de Saint-Sixte.
- Parc archéologique européen de Bliesbruck Reinheim.

•Zone secondaire (30m à 1h de route) :

- Villes de Metz, Thionville, Saarebourg, Bitche.
- **Musées:** Musée de Metz Métropole - La Cour d'Or, du Pays de Saarebourg, des mines de fer, Centre Pompidou, U4 et jardin des Traces, Maison de Robert Schuman.
- **Jardins :** Jardins fruitiers, jardin pour la Paix.
- **Patrimoine religieux :** Citadelle de Bitche, Cathédrale St Etienne et sa crypte.
- **Sites :** Plan incliné, Rocher de Dabo, Ligne Maginot – Ouvrage du Simserhof.
- **Visites animalières :** Zoo et aquarium d'Amnéville, Parc animalier de Sainte Croix.

- Présence d'atouts en interne, principalement issus du passé industriel et du caractère frontalier du territoire, mais :
 - Une offre touristique variée à moins d'une heure de route
 - Un patrimoine militaire, minier et de sidérurgie présent également dans les communes proches.
- Présence d'un Center Parcs en limite de zone secondaire (Hattigny).

Les sites touristiques et leur fréquentation

Le secteur du tourisme est assez peu valorisé avec un tourisme urbain et un tourisme vert quasi inexistants.

Le Val de Roselle ne compte aucun site Moselle Passion du Conseil Général, qui recense le patrimoine culturel et naturel remarquable de la Moselle (vestiges archéologiques, jardin d'exception, monument du Moyen Âge, lieu de patrimoine européen, musée de peinture ou encore étangs à la renommée écologique mondiale).

Seuls deux sites attirent plus de 15 000 visiteurs par an : le cimetière militaire américain de Saint-Avoid (15 505 entrées), qui figure parmi les 25 sites touristiques les plus fréquentés du département, et le Musée Les Mineurs Wendel localisé sur la commune de la Petite-Rosselle (43 700 entrées en 2013).

Les touristes plébiscitent également le Château de Schlossberg à Forbach (8 293 entrées en 2013), l'Espace de la Mémoire locale au Château Barrabino (359 entrées), la visite de la Ligne Maginot Aquatique de Barst (4 793 entrées), la Ligne Maginot Aquatique de Hoste (325 entrées), la carrière du Barrois à Freyming-Merlebach (414 entrées).

Les visites guidées de villes et de leur périphérie ont attiré 1 644 visiteurs en 2013 sur Saint-Avoid et 965 visiteurs sur le Pays de Forbach, selon l'Observatoire Lorrain du Tourisme.

22 300 visiteurs accueillis à l'office du tourisme en 2013

→ En augmentation de 8 % par rapport à 2012

Sites touristiques majeures	Visiteurs 2013	Visiteurs 2012	Visiteurs 2011	Visiteurs 2010	Visiteurs 2009	Evolution de la fréquentation
Musée des mineurs-Carreau Wendel	43 700	30 556	20 117	21 981	32 185	En forte expansion depuis son ouverture
Château du Schlossberg	8 290	9 521	9 884	-	-	En baisse constante
Espace mémoire locale du château Barrabino	3 260	3 927	3 872	-	-	Relativement stable malgré une baisse 2012/2013
Cimetière militaire américain de St-Avoid	-	21 147 (estimation)	32 913	23 592	29 827	Fermeture en octobre 2013 (réouverture depuis?)
Ville de St-Avoid (visites guidées)	-	252	265	238	-	
Ville de Forbach (visites guidées)	-	826	968	-	-	

66 200 entrées dans les principaux lieux touristiques du territoire en 2012

→ 2 % des entrées au sein des principaux sites touristiques de Moselle.

Musée des mineurs Wendel sur la Petite Rosselle



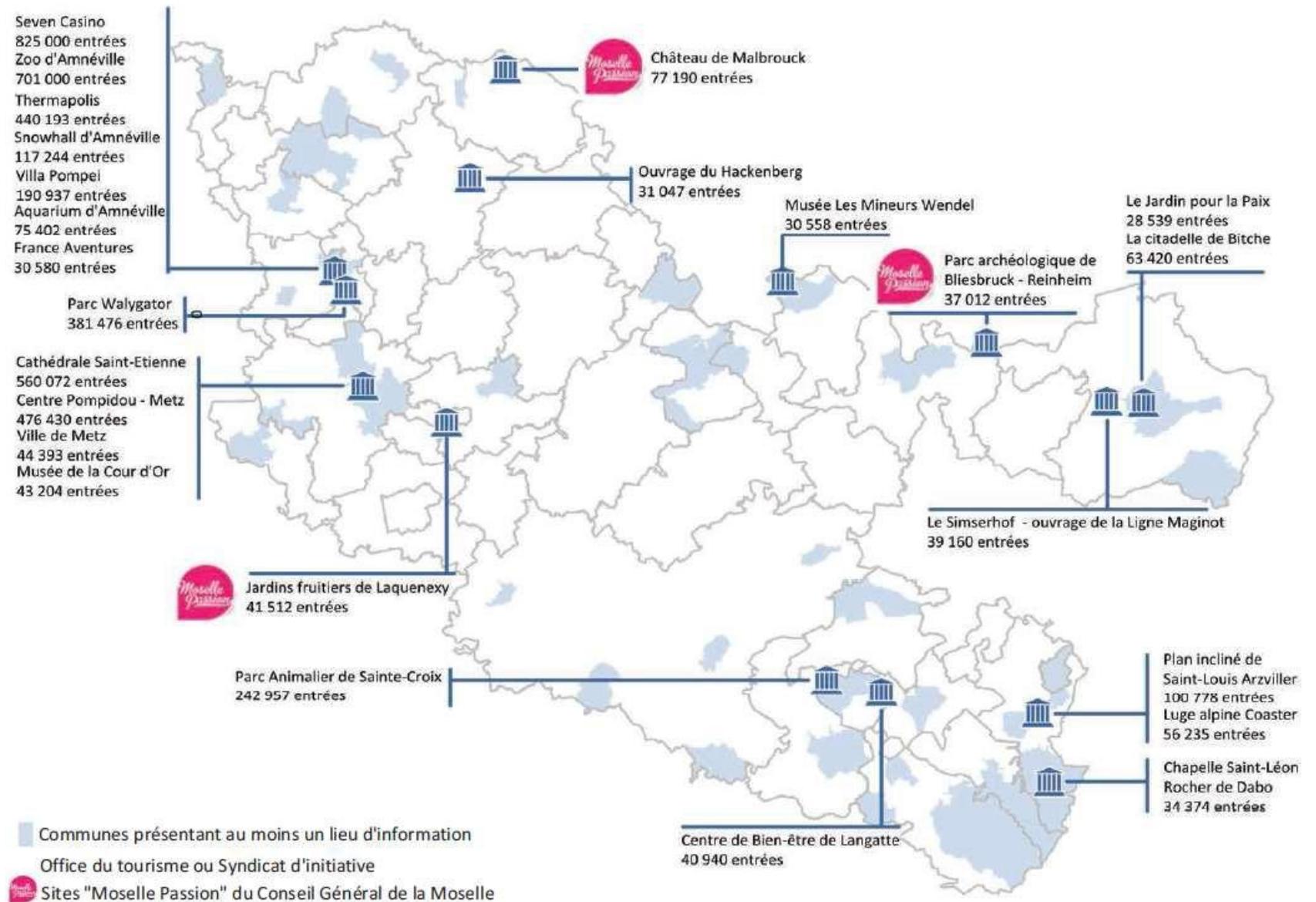
Source : <http://www.tourisme-lorraine.fr/>

Cimetière militaire américain de Saint-Avoid



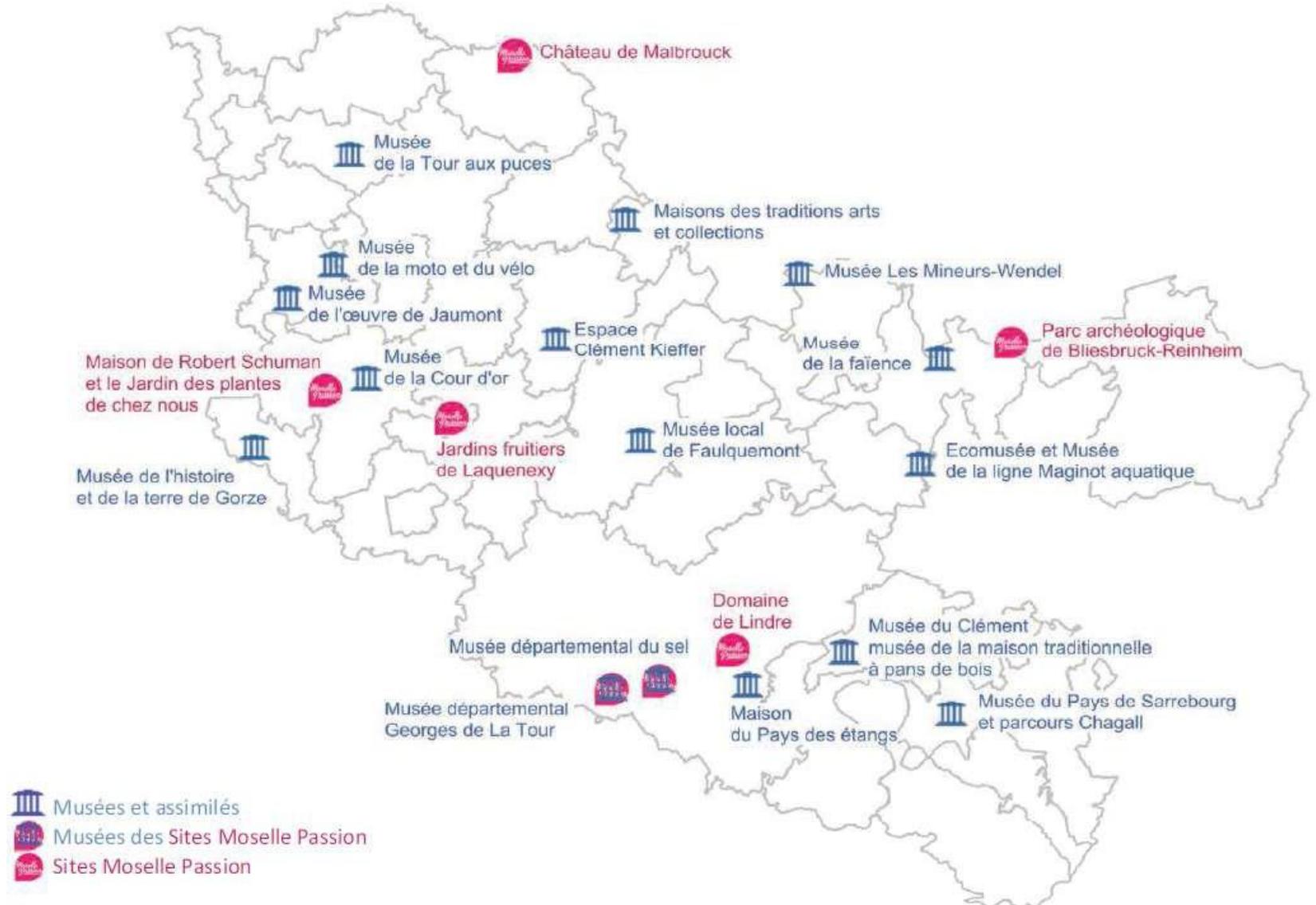
Source : <http://www.tourisme-lorraine.fr/>

Localisation des 25 sites touristiques les plus fréquentés en 2012



Source : Observatoire du Territoire de la Moselle, 2013

Localisation des musées et sites Moselle Passion : **aucun site sur le Val de Rosselle**



Source : Observatoire du Territoire de la Moselle, 2013

Un patrimoine naturel à valoriser

Le Schéma Départemental de Développement Touristique 2013-2018 de la Moselle a été adopté par l'Assemblée Départementale le 6 février 2014.

Ce schéma affirme de nouvelles ambitions pour le département et définit les 4 axes de la politique retenue :

- Axe 1 : Animer et accompagner les territoires.
- Axe 2 : Développer l'offre et soutenir les investissements des acteurs mosellans.
- Axe 3 : Renforcer la promotion et la commercialisation de l'offre touristique de la Moselle.
- Axe 4 : Placer les Mosellans au cœur de la politique touristique du département. La

stratégie se décline à travers un plan d'actions à mettre en place avec les partenaires.

Le développement de l'économie touristique du territoire du Val de Rosselle pourrait s'appuyer sur la valorisation paysagère et environnementale du territoire.

SCHEMA DÉPARTEMENTAL DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE
DE LA MOSELLE 2013-2018

Une stratégie tournée vers l'avenir



2 – UN TISSU DE COMMERCE ET DE SERVICES MARCHANDS

2.1 – L'organisation de l'armature commerciale du territoire

• Un environnement concurrentiel

Le territoire est entouré d'offres concurrentielles majeures. L'agglomération de Sarrebruck, située à moins de 15 minutes possède une offre importante et attractive avec un centre-ville dense et agréable permettant d'allier achat plaisir et loisirs. La présence d'une offre culturelle renforce également son attractivité touristique.

L'agglomération de Metz possède également une offre supérieure au territoire du Val de Rosselle avec 300.000 m² de surface de vente. Ces deux agglomérations permettent de satisfaire les besoins de la population pour des achats spécifiques et exceptionnels.

Offre commerciale de +300m² des principales polarités concurrentielles, hors surfaces vacantes (Source : CCI Moselle 2023) :

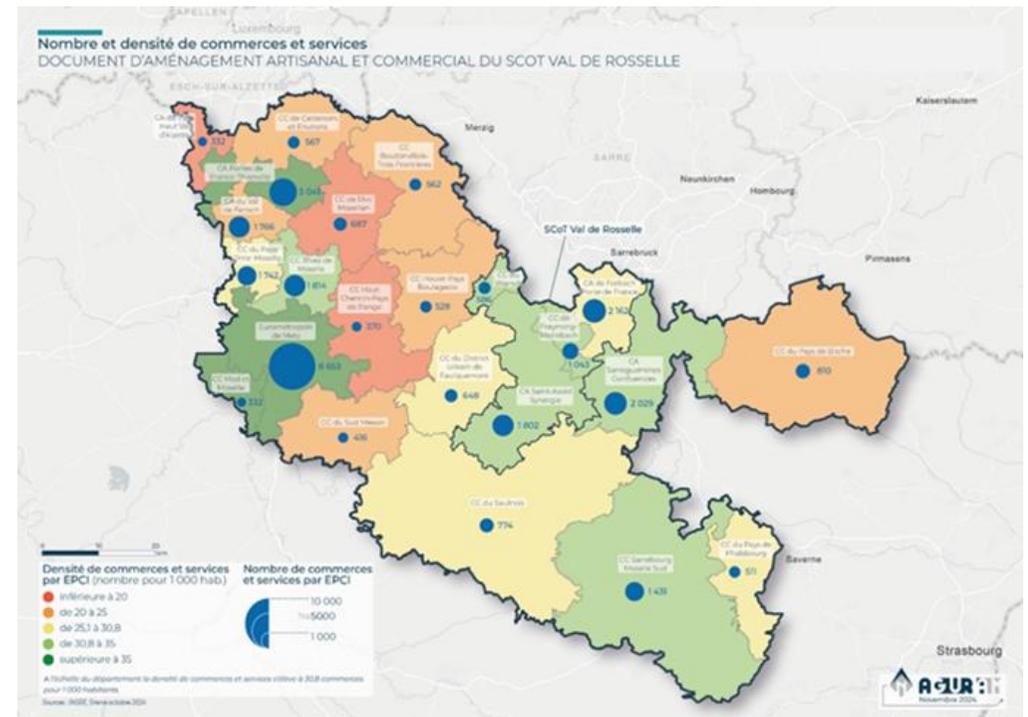
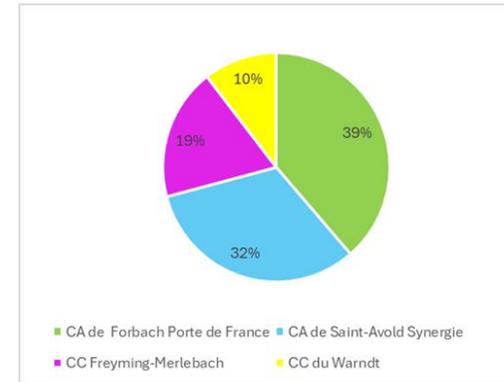
- ➔ Metz Métropole : 350.000 m² ;
- ➔ CA Portes de France-Thionville : 190.000 m² ;
- ➔ CA Sarreguemines Confluences : 100.000 m² ;
- ➔ CC Sarrebourg Moselle sud : 90.000 m².

• Les petits commerces et services (surface commerciale <300 m²)

- ➔ Une densité en commerces et services de proximité légèrement supérieure à celle du département.

Le SCoT du Val de Rosselle regroupe près de 6.000 petits commerces et services, soit une densité de 31,6 pour 1.000 habitants, légèrement supérieure au taux départemental de 30,8.

Répartition des petits commerces et services par EPCI
(source : INSEE, Sirene 2024)



• Une concentration importante dans les centres-villes principaux

Cette offre commerciale est principalement concentrée au Nord du territoire, dans les zones les plus densément peuplées.

La répartition de l'offre est inégale et présente une forte disparité selon les communes.

Les 4 pôles principaux se distinguent : Forbach (900 commerces et services, soit 16 % du territoire du SCoT Val de Rosselle), Saint-Avold (780, soit 14 %), Freyming-Merlebach (480, soit 9 %) et Creutzwald (470, soit 8 %) regroupent près de la moitié de l'offre. Ces communes disposent à la fois de centres-villes avec une offre commerciale diversifiée, et de plusieurs zones commerciales en périphérie.

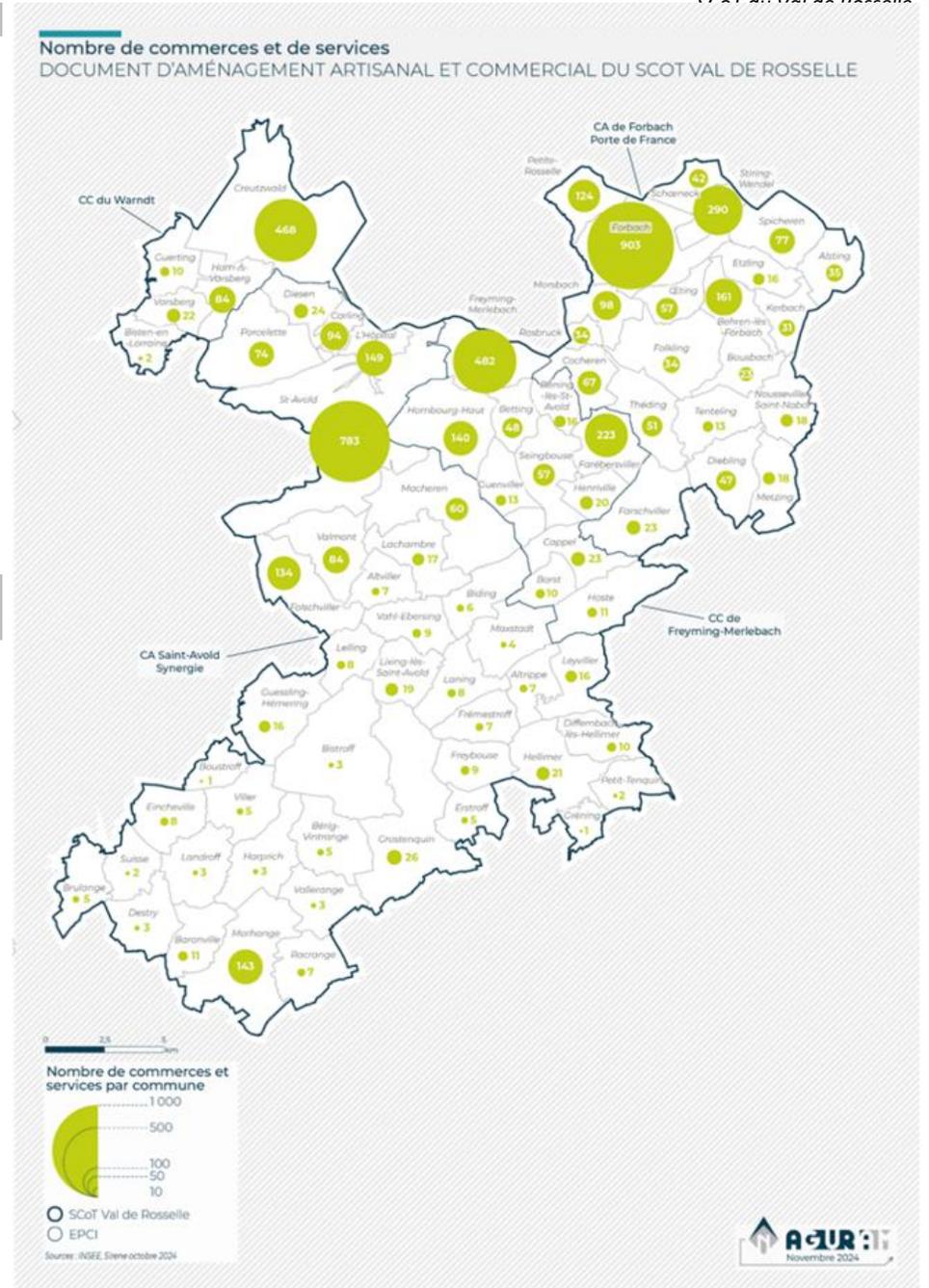
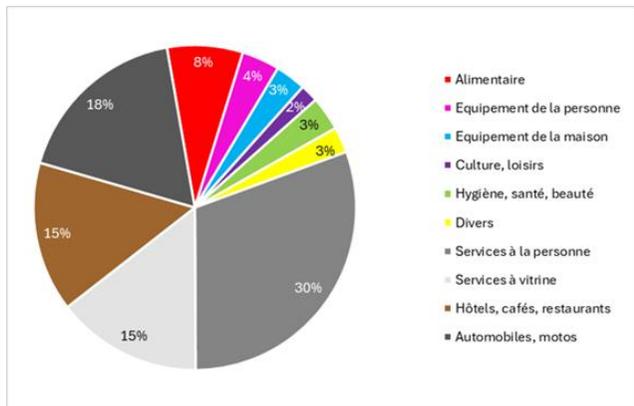
En complément, un réseau de pôles secondaires fournit une offre intermédiaire, notamment alimentaire. Parmi ces communes, figurent notamment Stiring-Wendel, Behren-lès-Forbach, L'Hôpital, Morhange, Hombourg-Haut, Folschviller et Valmont. La commune de Farébersviller accueille un nombre de commerces important, grâce à la présence du centre commercial B'est en périphérie.

Le Sud du territoire dispose d'une offre commerciale limitée en raison de la faible densité de population.

• Une offre diversifiée mais qui, comme partout, s'oriente de plus en plus vers les services

Le taux de commerces purs ou taux de commercialité regroupant l'alimentaire, l'équipement de la personne, l'équipement de la maison, le culture-loisirs et la santé-beauté (parfumerie, optique, articles médicaux/orthopédie) diminue. Il est en effet aujourd'hui de 22% (contre 28% en 2016), proche du taux mosellan de 23%.

Répartition des petits commerces et services par activité
(source : INSEE, Sirène 2024)



• Les grandes et moyennes surfaces (commerces <300 m²)

➔ Un territoire globalement bien équipé en grandes et moyennes surfaces (GMS)...

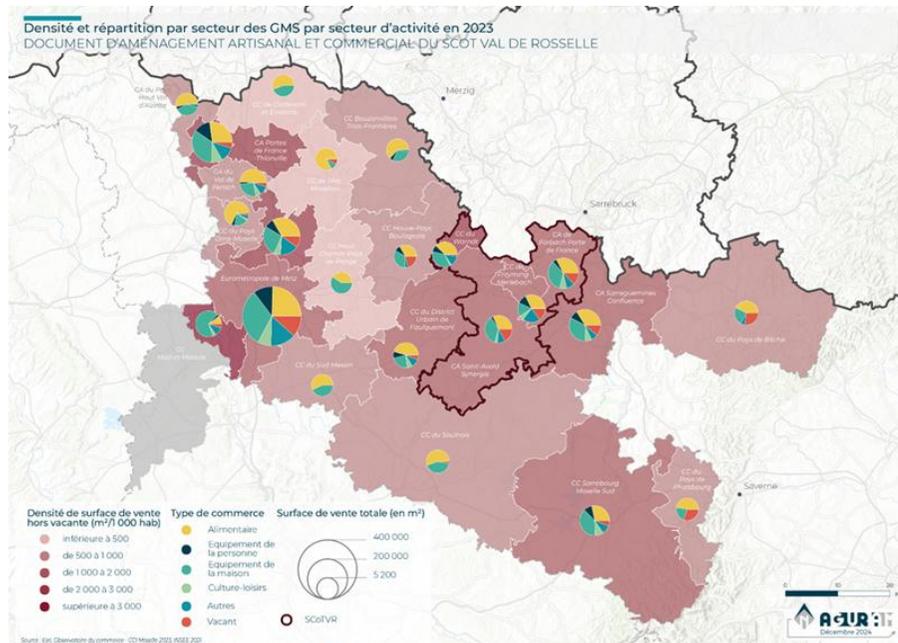
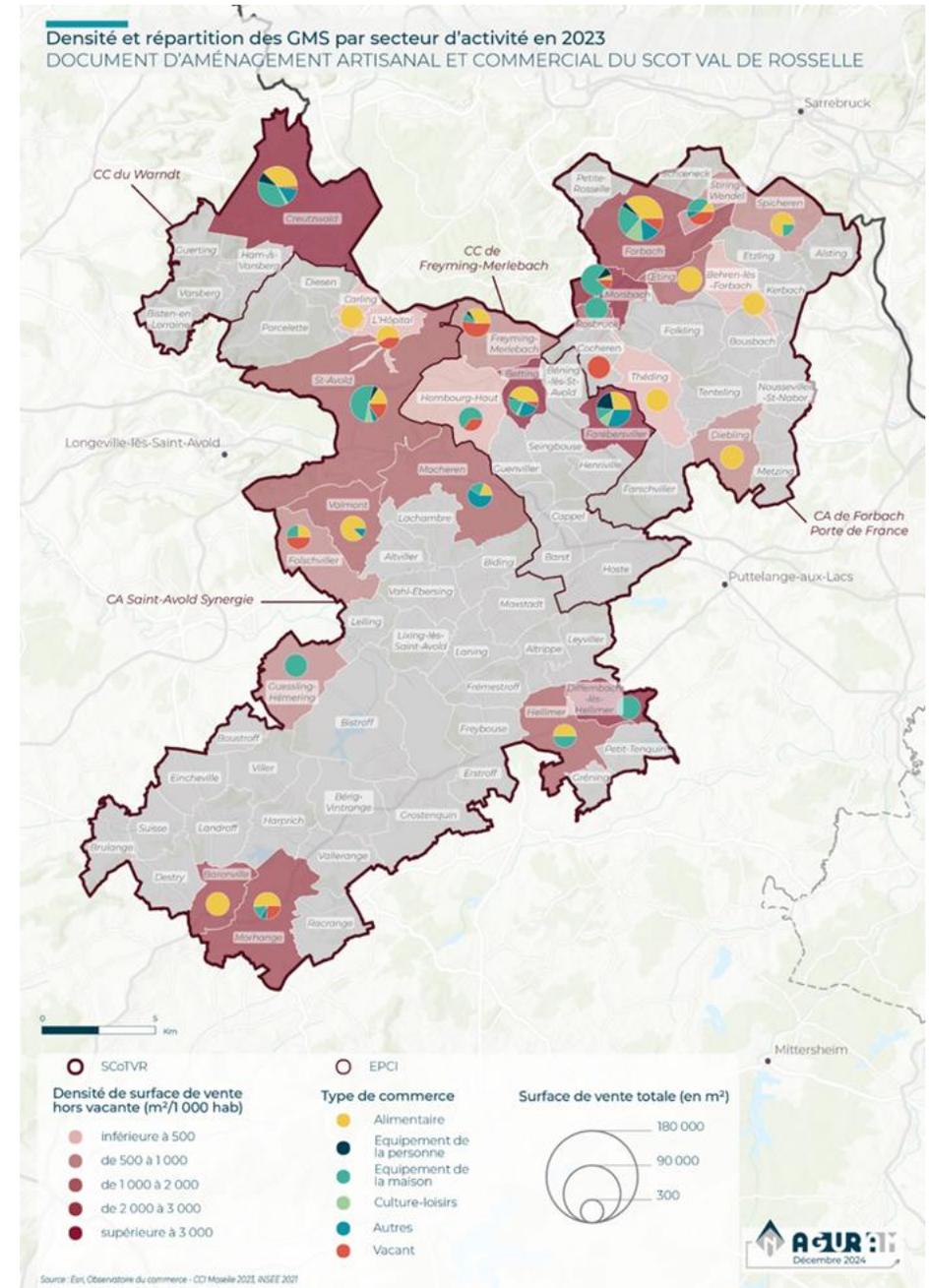
Le SCoT Val de Rosselle compte environ 200 commerces de plus de 300 m² de surface de vente, pour une surface totale de 276.000 m², dont 34 600 m² de cellules vacantes. Avec 1.561 m² pour 1.000 habitants, la densité commerciale est supérieure au taux mosellan (1.515) ainsi qu'au taux mosellan hors métropole de Metz (1.451). Hors commerces vacants, la densité commerciale (1.365 m²/1 000 habitants) est globalement équivalente celle du département (1.371).

Les densités commerciales les plus élevées concernent les communautés de communes du Warndt (2.400 m²/1.000 hab.) et de Freyming-Merlebach (1.800), notamment grâce à la présence des zones commerciales de Creutzwald (parc d'activités Sud : 37.000 m²), de Betting (18.000 m²) et de B'est à Farébersviller (31.000 m²).

➔ ...avec une réelle diversité commerciale.

La densité commerciale dans le Val de Rosselle est plus élevée en alimentaire et en autres commerces (divers (ex. Noz, Action et Gifi) et galeries marchandes) que la moyenne départementale.

Elle est légèrement inférieure pour le non alimentaire, en particulier l'équipement de la personne.



→ Un taux de vacance en forte baisse, mais qui reste plus élevé qu'en Moselle

38 locaux pour une surface de près de 35 000 m² sont inoccupés (source : recensement CCI Moselle 2024), ce qui constitue un taux de vacance plus élevé que dans le département : 12,5 % contre 9,5 % (et 18% contre 13% en nombre de locaux commerciaux).

Les intercommunalités sont diversement touchées par ce phénomène. Aux extrêmes, la CA de Forbach compte près d'un grand commerce fermé sur 4 (soit 17 % des surfaces) alors que dans la CC du Warndt, seules 2 cellules sont fermées (soit un taux de vacance de 7 % en nombre et de 2 % en surface).

• Les marchés

Les marchés permettent de diversifier l'offre proposée aux habitants et d'ancrer l'agriculture locale sur le territoire. Ils répondent à une demande croissante des consommateurs en matière de circuits courts, et de relocalisation de la production alimentaire. Bien que considérés à la marge du commerce de détail, ces lieux très fréquentés appartiennent au patrimoine commercial des villes et participent à l'identité locale des lieux.

17 marchés ont été recensés dans le Val de Rosselle, dans une douzaine de villes¹ (source : *Guide des marchés - saveurs et terroirs 2024 - CCI Moselle*) ; certaines villes proposant en effet plusieurs jours de marchés dans la semaine (Forbach, Saint-Avold, Creutzwald et Stiring-Wendel).

Événements routiniers avec une dimension économique, ils participent également à l'organisation de l'espace public et social. C'est une offre à préserver, voire à renforcer, dans une stratégie de pérennisation des centralités urbaines.

• Les drives

Si le premier drive alimentaire a ouvert en France en 2000, ce circuit de distribution s'est progressivement imposé avant de devenir incontournable depuis la pandémie. Soumis à CDAC depuis la loi ALUR (2014), une de ses problématiques est son intégration urbaine.

Gourmand en foncier et faiblement créateur d'emplois, le drive fonctionne avec l'automobile : le drive peut être à l'écart de la locomotive alimentaire et constituer soit une destination à part (drive déporté) ou être un prolongement du bâtiment (drive accolé).

Cette forme de commerce, plébiscitée par les consommateurs s'est également développée dans le SCoT. 15 drives alimentaires maillent aujourd'hui le territoire, avec plusieurs enseignes : Carrefour, E. Leclerc, Super U, Colruyt, Intermarché et Match. Seul le drive E. Leclerc à Saint-Avold est déporté.

Insérés dans les zones existantes, ils confortent les polarités. Isolés (en bordure de rond-point par exemple), ils peuvent intensifier des flux motorisés vers un nouvel espace à l'origine sans vocation marchande.

2.2 – Les principaux pôles commerciaux et centres-villes

L'offre commerciale du territoire est caractérisée par une diversité de lieux, formats et types d'organisation des espaces marchands.

Le diagnostic s'appuie sur la distinction essentielle entre les centralités, regroupant un tissu varié de centres-villes, centres-bourgs et centralités de quartier et les pôles commerciaux de grands commerces, qui correspondent en grande partie aux pôles de périphérie.

• Les centralités

Les centralités du territoire sont des lieux caractérisés par une mixité fonctionnelle constituant un cadre urbain pour le commerce. La définition juridique de la centralité est la suivante : « tout secteur, centre-ville ou centre de quartier, caractérisé par un bâti dense, présentant une diversité de fonctions urbaines ».

Le Val de Rosselle présente des centralités avec des aires d'influence différentes (de 1.000 habitants à plus de 40.000 habitants), pour des fréquences d'achat pouvant être quotidiennes ou exceptionnelles :

- ➔ Les centres-villes principaux, pouvant accueillir tout type de commerce et d'activité ;
- ➔ Les centres-villes relais, n'ayant pas vocation à accueillir des achats exceptionnels ;
- ➔ Les centralités de quartier.

Sept centralités font l'objet d'opérations de revitalisation de territoire (ORT) : Freyming, Merlebach, Forbach, Creutzwald, Saint-Avold, Farébersviller et Hombourg-Haut.

Focus sur les 4 principaux centres-villes :

Le focus concerne Forbach, Saint-Avold, Creutzwald, Freyming-Merlebach et Morhange.

Les activités de services y sont désormais majoritaires (plus de la moitié sur l'ensemble des centres-villes) et progressent. Elles regroupent les cafés-restaurants, coiffure, esthétique, banque, assurance, agence immobilière, agence de voyage, pressing, retouche ...).

Alors que les petits commerces (équipement de la personne, hygiène-santé et culture-loisirs) et activités de fabrication (artisanat commercial : boulangerie, pâtisserie, charcuterie) diminuent.

Zoom sur les centres-villes (source : Étude Centres-villes 2023-2024, CCI Moselle)

Centres-villes	Nombre de locaux	Vacance commerciale	Part des services	Appréciation globale (Note de 0 à 10)
Forbach	344	91 locaux 26 %	58 %	6,1
Saint-Avold	236	72 locaux 31 %	54 %	6
Creutzwald	126	34 locaux 27 %	60 %	5,4
Freyming-Merlebach	156	52 locaux 33 %	57 %	5,2
Morhange	100	36 locaux 36 %	56 %	4,6
TOTAL	962	285 locaux 30 %		

En 5 ans, les dynamiques commerciales sont très importantes : moins de la moitié des commerces restent stables. Les autres font l'objet de fermetures, ouvertures ou encore de changements d'enseignes ou d'activités.

L'analyse montre des locaux de qualité moyenne avec une vacance commerciale élevée sur certaines rues ou segments (en moyenne, 30 % de locaux vacants) et une accessibilité aux personnes à mobilité réduite encore faible (6 locaux sur 10 non accessibles).

La moindre fréquentation des ménages incite à poursuivre les actions d'amélioration d'ensemble (animation, charte des enseignes et des devantures, ravalement de façades, aide à l'investissement pour la rénovation des vitrines, etc.) et la requalification en lien avec les opérations ORT déjà déployées sur le territoire, ainsi qu'à conforter le rôle des marchés non sédentaires.

• Les secteurs de périphérie

Des zones commerciales diversifiées :

Le SCOT du Val de Rosselle compte une dizaine de zones commerciales regroupant environ 140 commerces et 209.000 m² de surface de vente (*source : CCI Moselle 2023*). La diversité des enseignes (mêlant supermarchés, hypermarchés, grandes surfaces spécialisées, galeries marchandes, Food place ou encore espaces de loisirs) joue un rôle moteur dans leur attractivité. La vacance y est relativement faible : une vingtaine de locaux pour une surface de 16.000 m², soit 15 % de locaux vacants et 8 % des surfaces.

La diversité de l'offre, la présence d'enseignes-locomotives et le taux de vacance sont de bons indicateurs pour estimer en première approche leur dynamisme. » *source : Diagnostic commercial du Scot Val de Rosselle, CCI Moselle 2024*

Ces zones sont complétées par d'autres petites polarités, identifiées dans le DOO du SCOT et présentant environ 18 000 m² de surface de vente totale : les zones commerciales de Spicheren, Stiring-Wendel et Oeting, ainsi que le Parc d'activité de la Rosselle à Freyming-Merlebach.

70 % du chiffres d'affaires du territoire :

En 2024, les secteurs de périphérie concentrent près de 70 % du chiffre d'affaires (tous produits) du territoire. L'essentiel de l'activité commerciale se concentre au nord du territoire, où se situent les principales polarités. Limitrophes au SCOT, certaines polarités influencent également le fonctionnement et l'organisation commerciale du territoire : notamment la zone Heckenwald à Longeville-lès-Saint-Avold ainsi que certaines polarités en Allemagne.

Des vocations affichées en termes de fréquence d'achats :

Concurrentes des centralités en attirant une partie de la clientèle vers la périphérie, les zones commerciales peuvent accentuer la fragilisation des commerces de proximité situés dans le cœur urbain, déjà confrontés à des dynamiques complexes liées à la consommation et à l'évolution des habitudes d'achat.

C'est pourquoi leurs localisations et vocations en termes de fréquences d'achat doivent être ainsi définies :

- ➔ Les pôles commerciaux structurants, qui ont vocation à accueillir des commerces à fréquence d'achats occasionnelle « lourd » et « léger », exceptionnelle et hebdomadaire (sous condition d'impossibilité d'implantation dans la centralité urbaine principale) ;
- ➔ Les pôles commerciaux mixtes, qui sont destinés à des commerces à fréquence d'achats occasionnelle « lourd » et hebdomadaire (sous condition d'impossibilité d'implantation dans la centralité urbaine principale).

Les principales zones commerciales

(*source : Diagnostic commercial du SCOT Val de Rosselle, CCI Moselle 2024*)

Nom du pôle	Commune d'implantation	Nombre de locaux	Plancher commercial en m ²	Vacance commerciale	Principales enseignes
ZC Europa	Forbach - Morsbach	41	67 000 m ²	6 locaux 8 % - 5 500 m ²	Leroy-Merlin, Carrefour, Brico Dépôt, Jardiland, Intersport
ZC Par Activité Sud	Creutzwald	21	37 000 m ²	1 local 1 % - 330 m ²	Leclerc, Brico-Leclerc, Point Vert, Kiabi, Lidl
Centre commercial B'Est	Farébersviller	17	31 000 m ²		Auchan, H&M, Fnac, Point Vert
Zone commerciale de Betting	Betting-lès-Saint-Avold	11	18 000 m ²	2 locaux 6 % - 1 160 m ²	Leclerc, Jardi Leclerc, Action
Zone commerciale Est	Saint-Avold	13	16 000 m ²	2 locaux 13 % - 2 150 m ²	Match, Point Vert
Zone commerciale Patton	Saint-Avold	11	10 000 m ²	3 locaux 11 % - 1 150 m ²	Mr Bricolage, But, Aldi
Zone commerciale Agora	Saint-Avold	14	9 500 m ²	3 locaux 13 % - 1 200 m ²	Supeco, Go Sport, King Jouet
Zone commerciale du Vieux Carreau	Folschviller-Valmont	7	8 000 m ²	1 local 25 % - 1 990 m ²	Super U, Norma, Noz
Zone Saint-Guy	Forbach	3	6 000 m ²	1 local 20 % - 1 200 m ²	Decathlon, Lidl
Zone Cap 3000	Morhange	5	6 000 m ²	2 locaux 27 % - 1 600 m ²	Intermarché, Action
Zones commerciales		143	209 000 m²	21 locaux 15 % 16 000 m²	

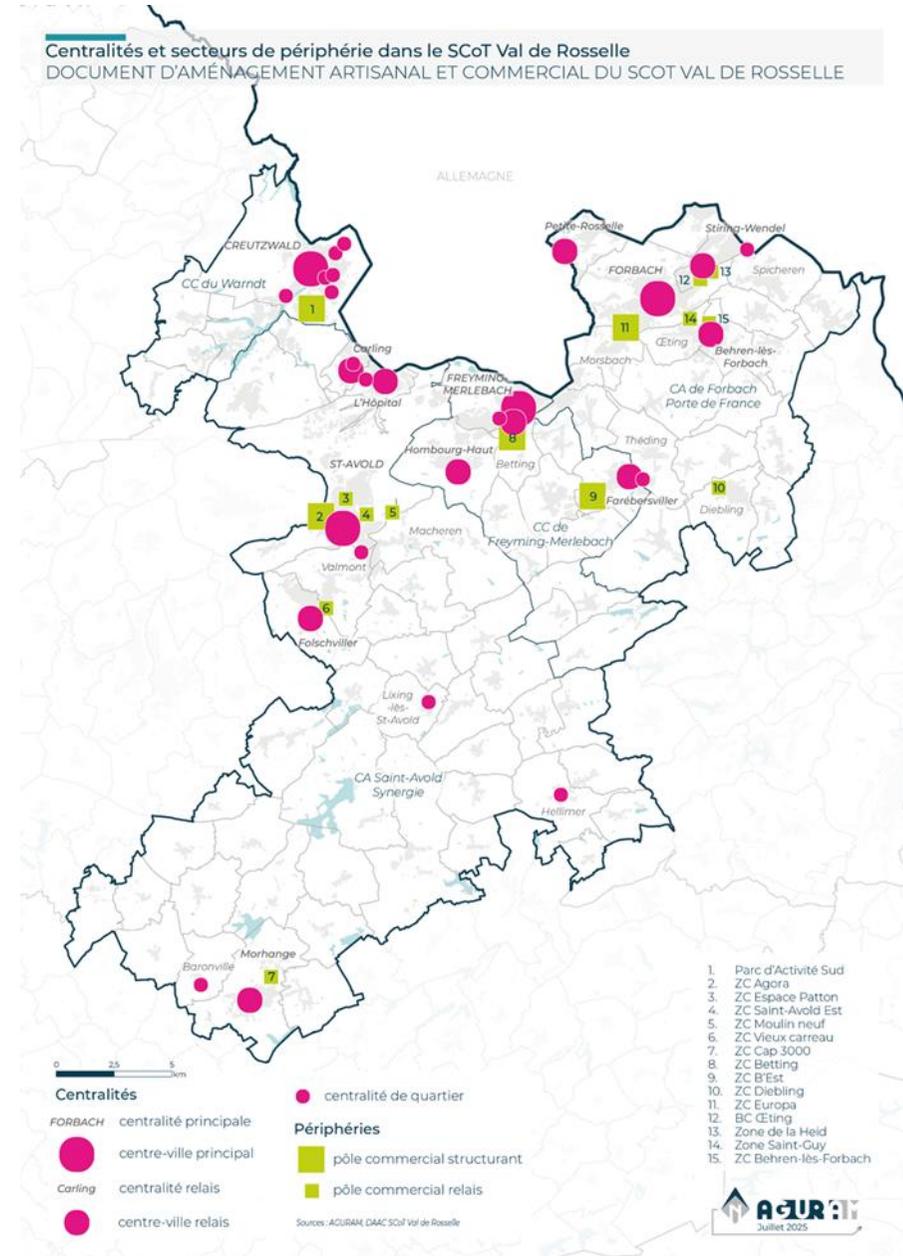
- **L'offre diffuse**

En dehors des centralités et des polarités constituées, le territoire est maillé par une offre diffuse, qui s'implante de manière opportuniste, sous plusieurs formes :

- ➔ Une offre sur les flux, en bordure de route, notamment le long des départementales et nationales, qui peut être constituée de petites surfaces ou de moyennes surfaces, avec pour points communs le manque de compacité et l'absence de réflexion globale sur l'insertion du commerce. En découlent des problématiques fortes d'accessibilité et de mobilités : stationnement sauvage, entrées en drapeaux, absence de passages piétons et de sécurisation des mobilités piétonnes, avec des trottoirs étroits...
- ➔ Une offre positionnée sur les points nodaux, en particulier les ronds-points et carrefours structurants, qui constituent souvent une urbanisation. Ces développements commerciaux peuvent conduire à l'émergence de micro-polarités, et entraînent une "dispersion" des lieux de commerce sur le territoire.

Le nombre de commerces concernés est difficile à appréhender (au moins une vingtaine de GMS pour environ 25.000 m²), de même que la frontière entre le diffus et les pôles de périphérie.

Dans ce contexte, la maîtrise des développements en diffus et la capacité à assurer une réelle cohérence sur l'organisation des lieux marchands sont les enjeux clés du territoire.



2.3 – Les dynamiques de marchés

• De nouveaux enjeux pour l'urbanisme commercial

Au fil des années, la répartition du budget des ménages a évolué : les dépenses contraintes (logement, santé, transport, etc.) ont progressé, passant de 39 % du budget en 1991 à 46 % en 2021, au détriment de la consommation courante (alimentation, habillement, culture-loisirs, etc.), passant de 39 % à 32 % du budget).

Ainsi, le commerce se renouvelle au travers de plusieurs mutations majeures :

- ➔ Un retour de la proximité, avec davantage de services marchands (restauration rapide et traditionnelle) et moins de boutiques ainsi qu'une diversification des lieux et des formats d'achat maillant plus finement le territoire et les quartiers (petits formats alimentaires, développement des supérettes et alimentaires spécialisés) ;
- ➔ Un développement du commerce numérique qui bouscule le commerce : click&collect, livreurs, drives piétons, consignes, casiers automatisés ;
- ➔ L'adaptation de la périphérie avec une diversification de l'offre vers les loisirs et la restauration ;
- ➔ Un taux de vacance qui repart à la hausse.

Au final, les évolutions démographiques, sociologiques et commerciales conduisent à de nouveaux enjeux que l'urbanisme commercial doit intégrer :

- ➔ Abandonner le modèle lié à la croissance mais valoriser le qualitatif et la requalification ;
- ➔ Abandonner la commercialité de certains secteurs ;
- ➔ Réenchanter avec les loisirs, le serviciel et l'expérientiel.

• Les autorisations en CDAC

15 % des surfaces autorisées en Moselle depuis 2010 :

Les projets de création ou d'extension de magasins de commerce de détail supérieurs à 1.000 m² de surface de vente sont soumis à une autorisation d'exploitation commerciale donnée par la Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC).

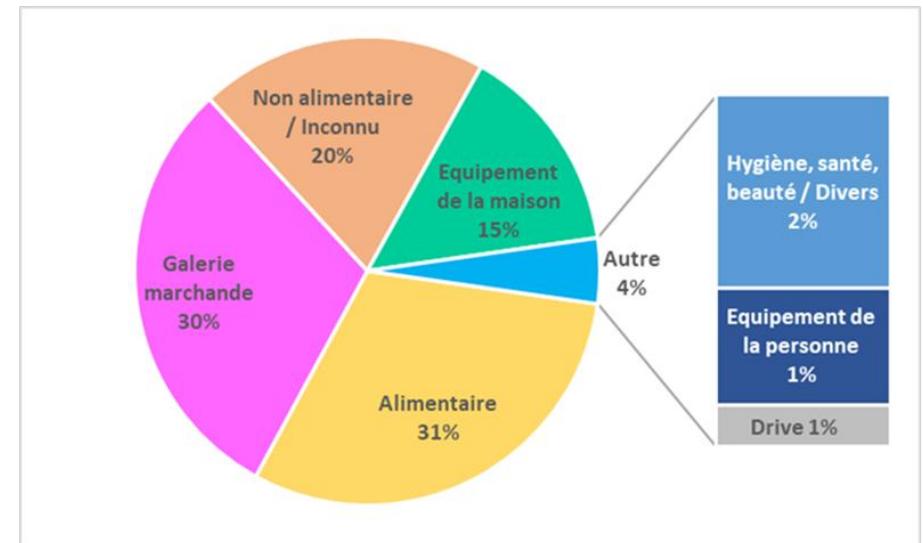
Près de 90.000 m² ont été autorisés à l'échelle du SCoT par la CDAC depuis 2010, principalement dans 4 communes. Farébersviller (29.600 m²), Creutzwald (18.800 m²), Saint-Avold (14.000 m²) et Forbach (9.000 m²) concentrent en effet 80% des surfaces.

Les autres autorisations concernent Betting (5.000 m²), Valmont (5.000 m²), Freyming-Merlebach (2.400 m²), Morhange (2.000 m²) et Oeting (1.800 m²).

Le SCoT a autorisé 15 % des surfaces acceptées en Moselle (600.000 m²) ; volume conséquent malgré l'évolution démographique négative de son territoire.

Les autorisations concernent plus particulièrement l'alimentaire, les galeries marchandes (surtout B'Est, mais aussi à Creutzwald et Forbach), l'équipement de la maison (surtout Point vert et Jardi ou Bâti Leclerc) ainsi que des surfaces non alimentaires ou peu connues.

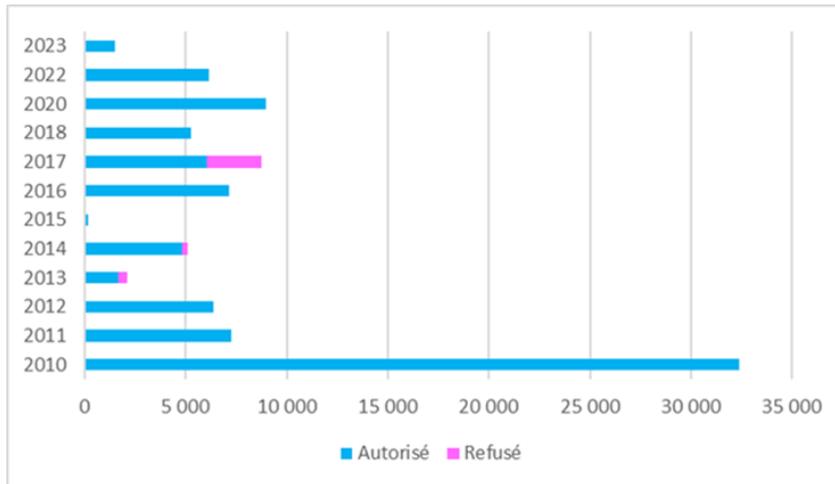
Surfaces autorisées par activité depuis 2010 (source : Préfecture de Moselle, 2024)



Un ralentissement des demandes d'autorisation :

Pendant plusieurs décennies, les évolutions ont pu être liées à la forte instabilité législative concernant les procédures d'autorisation (de 1996 à 2008 : CDEC à partir de 300 m² et depuis 2008 : CDAC 1000 m²). Aujourd'hui, le ralentissement des autorisations au niveau national et local marque la fin d'un cycle d'expansion de l'immobilier commercial, au-delà de l'encadrement législatif renforcé dans les SCoT, DAAC ou PLU. Le Val de Rosselle est passé, en moyenne, de 15.000 m² par an pendant les années 2000-2010, puis à 7.000 m² en 2010-2020 à 4.000 m² pour les années 2020.

Surfaces autorisées et refusées par an dans le SCoT
(source : Préfecture de Moselle, 2024)



En 2024, seulement 3 dossiers ont été présentés en CDAC à l'échelle de la Moselle, dont une extension de 247 m² d'Aldi à Morhange.

Principalement en secteurs de périphérie :

Les dossiers concernent la périphérie (8 dossiers sur 10 et 90 % de surfaces), mais également des secteurs en diffus (2 dossiers sur 10 et 10 % des surfaces). Aucun dossier ne concerne les centralités.

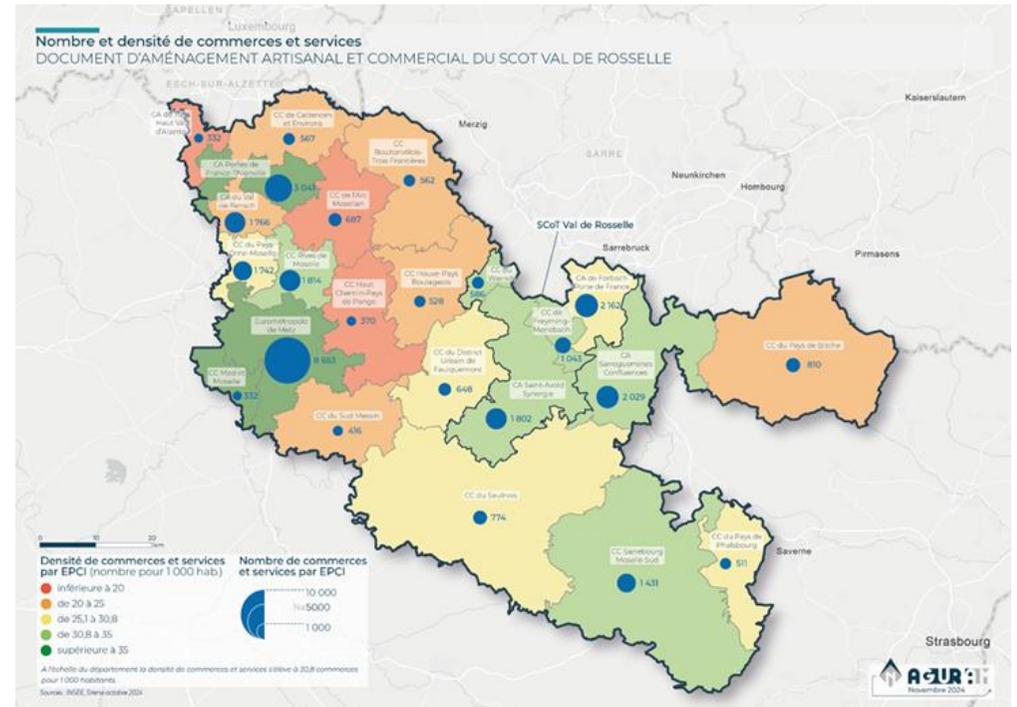
Un environnement concurrentiel

Le territoire est entouré d'offres concurrentielles majeures. L'agglomération de Sarrebruck, située à moins de 15 minutes possède une offre importante et attractive avec un centre-ville dense et agréable permettant d'allier achat plaisir et loisirs. La présence d'une offre culturelle renforce également son attractivité touristique.

L'agglomération de Metz possède également une offre supérieure au territoire du Val de Rosselle avec 300.000 m² de surface de vente. Ces deux agglomérations permettent de satisfaire les besoins de la population pour des achats spécifiques et exceptionnels.

Offre commerciale de +300m² des principales polarités concurrentielles, hors surfaces vacantes (Source : CCI Moselle 2023) :

- Metz Métropole : 350.000 m² ;
- CA Portes de France-Thionville : 190.000 m² ;
- CA Sarreguemines Confluences : 100.000 m² ;
- CC Sarrebourg Moselle sud : 90.000 m².



• Les marchés

Les marchés permettent de diversifier l'offre proposée aux habitants et d'ancrer l'agriculture locale sur le territoire. Ils répondent à une demande croissante des consommateurs en matière de circuits courts, et de relocalisation de la production alimentaire. Bien que considérés à la marge du commerce de détail, ces lieux très fréquentés appartiennent au patrimoine commercial des villes et participent à l'identité locale des lieux.

17 marchés ont été recensés dans le Val de Rosselle, dans une douzaine de villes² (source : Guide des marchés - saveurs et terroirs 2024 - CCI Moselle) ; certaines villes proposant en effet plusieurs jours de marchés dans la semaine (Forbach, Saint-Avold, Creutzwald et Stiring-Wendel).

Événements routiniers avec une dimension économique, ils participent également à l'organisation de l'espace public et social. C'est une offre à préserver, voire à renforcer, dans une stratégie de pérennisation des centralités urbaines.

• Les drives

Si le premier drive alimentaire a ouvert en France en 2000, ce circuit de distribution s'est progressivement imposé avant de devenir incontournable depuis la pandémie.

Soumis à CDAC depuis la loi ALUR (2014), une de ses problématiques est son intégration urbaine. Gourmand en foncier et faiblement créateur d'emplois, le drive fonctionne avec l'automobile : le drive peut être à l'écart de la locomotive alimentaire et constituer soit une destination à part (drive déporté) ou être un prolongement du bâtiment (drive accolé). Cette forme de commerce, plébiscitée par les consommateurs s'est également développée dans le SCoT. 15 drives alimentaires maillent aujourd'hui le territoire, avec plusieurs enseignes : Carrefour, E. Leclerc, Super U, Colruyt, Intermarché et Match. Seul le drive E. Leclerc à Saint-Avold est déporté.

Inserés dans les zones existantes, ils confortent les polarités. Isolés (en bordure de rond-point par exemple), ils peuvent intensifier des flux motorisés vers un nouvel espace à l'origine sans vocation marchande.

• Les autorisations en CDAC

15 % des surfaces autorisées en Moselle depuis 2010 :

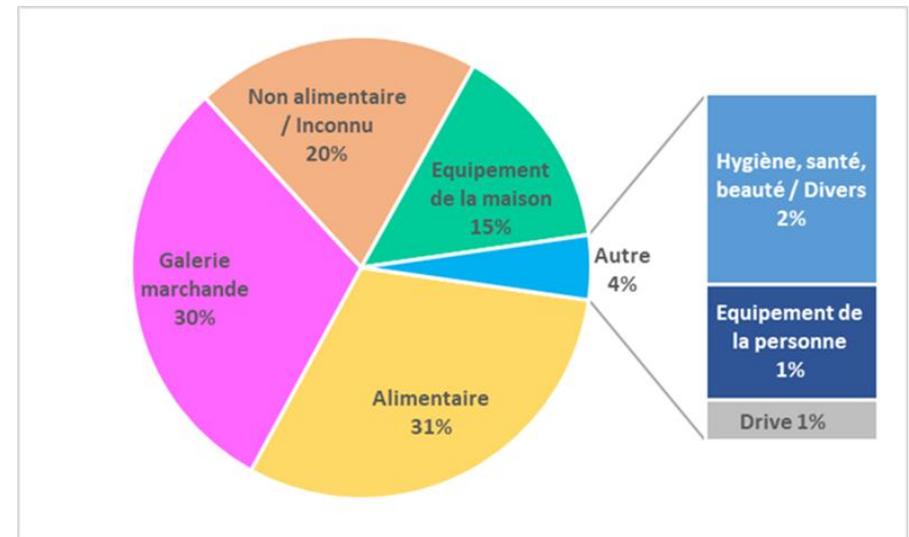
Les projets de création ou d'extension de magasins de commerce de détail supérieurs à 1.000 m² de surface de vente sont soumis à une autorisation d'exploitation commerciale donnée par la Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC).

Près de 90.000 m² ont été autorisés à l'échelle du SCoT par la CDAC depuis 2010, principalement dans 4 communes. Farébersviller (29.600 m²), Creutzwald (18.800 m²), Saint-Avold (14.000 m²) et Forbach (9.000 m²) concentrent en effet 80% des surfaces. Les autres autorisations concernent Betting (5.000 m²), Valmont (5.000 m²), Freyming-Merlebach (2.400 m²), Morhange (2.000 m²) et Oeting (1.800 m²).

Le SCoT a autorisé 15 % des surfaces acceptées en Moselle (600.000 m²) ; volume conséquent malgré l'évolution démographique négative de son territoire.

Les autorisations concernent plus particulièrement l'alimentaire, les galeries marchandes (surtout B'Est, mais aussi à Creutzwald et Forbach), l'équipement de la maison (surtout Point vert et Jardi ou Bâti Leclerc) ainsi que des surfaces non alimentaires ou peu connues.

Surfaces autorisées par activité depuis 2010 (source : Préfecture de Moselle, 2024)

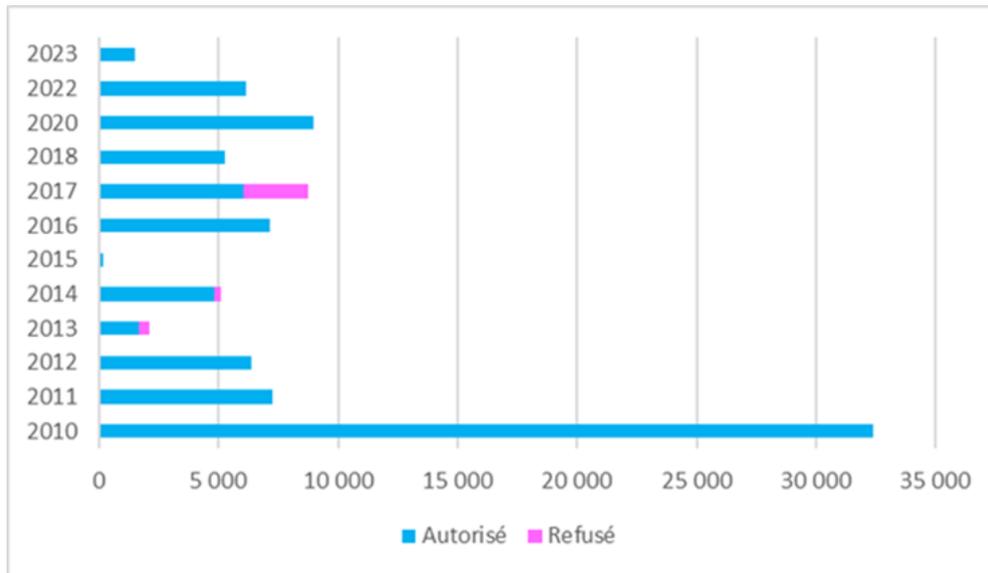


Un ralentissement des demandes d'autorisation :

Pendant plusieurs décennies, les évolutions ont pu être liées à la forte instabilité législative concernant les procédures d'autorisation (de 1996 à 2008 : CDEC à partir de 300 m² et depuis 2008 : CDAC 1000 m²). Aujourd'hui, le ralentissement des autorisations au niveau national et local marque la fin d'un cycle d'expansion de l'immobilier commercial, au-delà de l'encadrement législatif renforcé dans les SCoT, DAAC ou PLU.

Le Val de Roselle est passé, en moyenne, de 15.000 m² par an pendant les années 2000-2010, puis à 7.000 m² en 2010-2020 à 4.000 m² pour les années 2020.

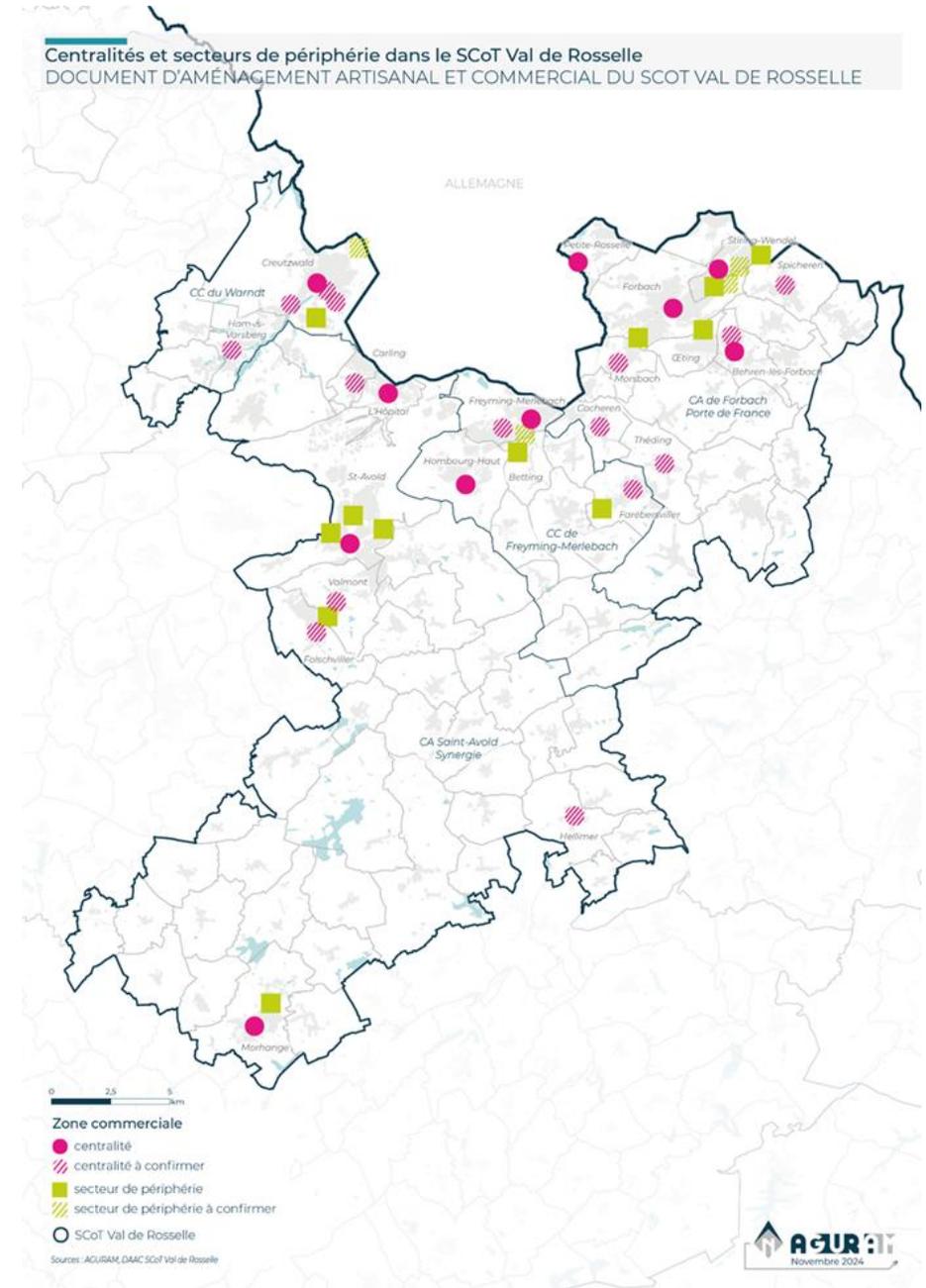
Surfaces autorisées et refusées par an dans le SCoT (source : Préfecture de Moselle, 2024)



En 2024, seulement 3 dossiers ont été présentés en CDAC à l'échelle de la Moselle, dont une extension de 247 m² d'Aldi à Morhange.

Principalement en secteurs de périphérie :

Les dossiers concernent la périphérie (8 dossiers sur 10 et 90 % de surfaces), mais également des secteurs en diffus (2 dossiers sur 10 et 10 % des surfaces). Aucun dossier ne concerne les centralités.



2.3 – Les Flux de consommation

• Marché de consommation et fréquentation des formes et lieux de vente

Une hausse des potentiels de consommation :

En 2024, les dépenses annuelles de consommation des ménages du Val de Rosselle s'élèvent à 1,016 milliard d'€, avec 498 millions d'€ en alimentaire et 517 millions d'€ en non alimentaire. Elles progressent de 30 millions d'euros par rapport à 2014, soit +3 %.

Le secteur alimentaire, avec 49% du marché de consommation total (47 % en 2014), voit sa part progresser au fil des années au détriment du non alimentaire (51 % en 2024 contre 53 % en 2014).

L'équipement de la personne :

En non alimentaire, les dépenses liées à l'équipement de la personne continuent à décliner alors que les autres dépenses progressent, et tout particulièrement dans les catégories liées à l'amélioration de l'habitat et aux loisirs. Ces tendances reflètent des changements dans les habitudes de consommation, influencés par des facteurs économiques, technologiques et socioculturels.

Fréquentation = grande distribution et zones commerciales privilégiées :

Pour l'alimentaire, les consommateurs privilégient très largement la grande distribution (87 % des dépenses des ménages du SCoT et 85 % en Moselle). En 10 ans, la part de marché des hypermarchés s'est renforcée (+8 points en 10 ans, notamment grâce à l'implantation de l'hypermarché Auchan à Farébersviller) au détriment de celle des supermarchés (-8 points). Les petits commerces captent 10 % des dépenses et les marchés, 3%.

Pour le non alimentaire, les grandes surfaces spécialisées restent le format de distribution le plus fréquenté par les ménages du SCoT (37 % des dépenses en 2024, soit -2 points en 10 ans). Mais, les évolutions notables concernent : **la forte progression de la vente à distance (18 % des dépenses en 2024 contre 12 % en 2014) et la diminution de la part de marché des petits commerces (16 % contre 25 %).**

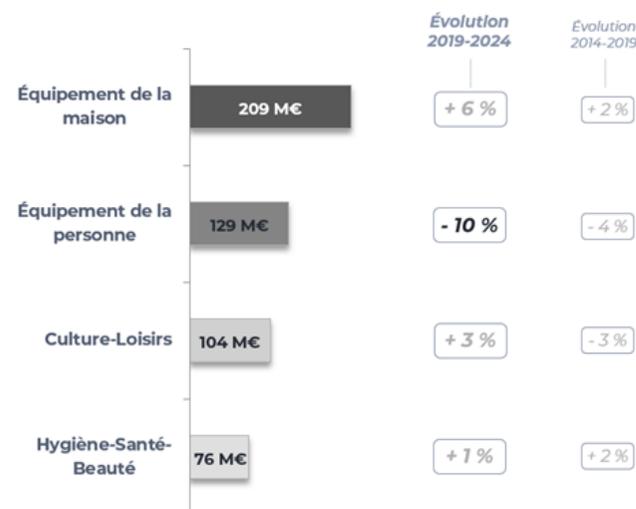
L'équipement de la personne :

En non alimentaire, les dépenses liées à l'équipement de la personne continuent à décliner alors que les autres dépenses progressent, et tout particulièrement dans les catégories liées à l'amélioration de l'habitat et aux loisirs. Ces tendances reflètent des changements dans les habitudes de consommation, influencés par des facteurs économiques, technologiques et socioculturels.

Fréquentation = grande distribution et zones commerciales privilégiées :

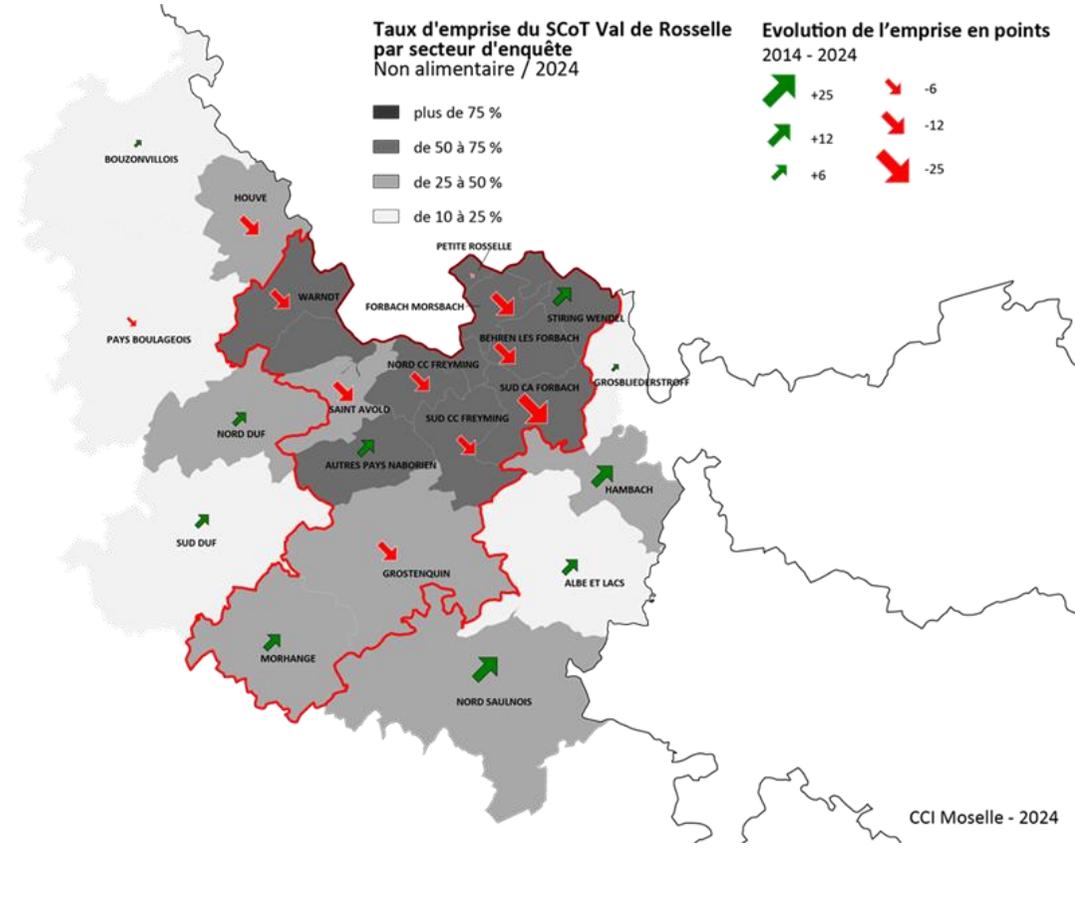
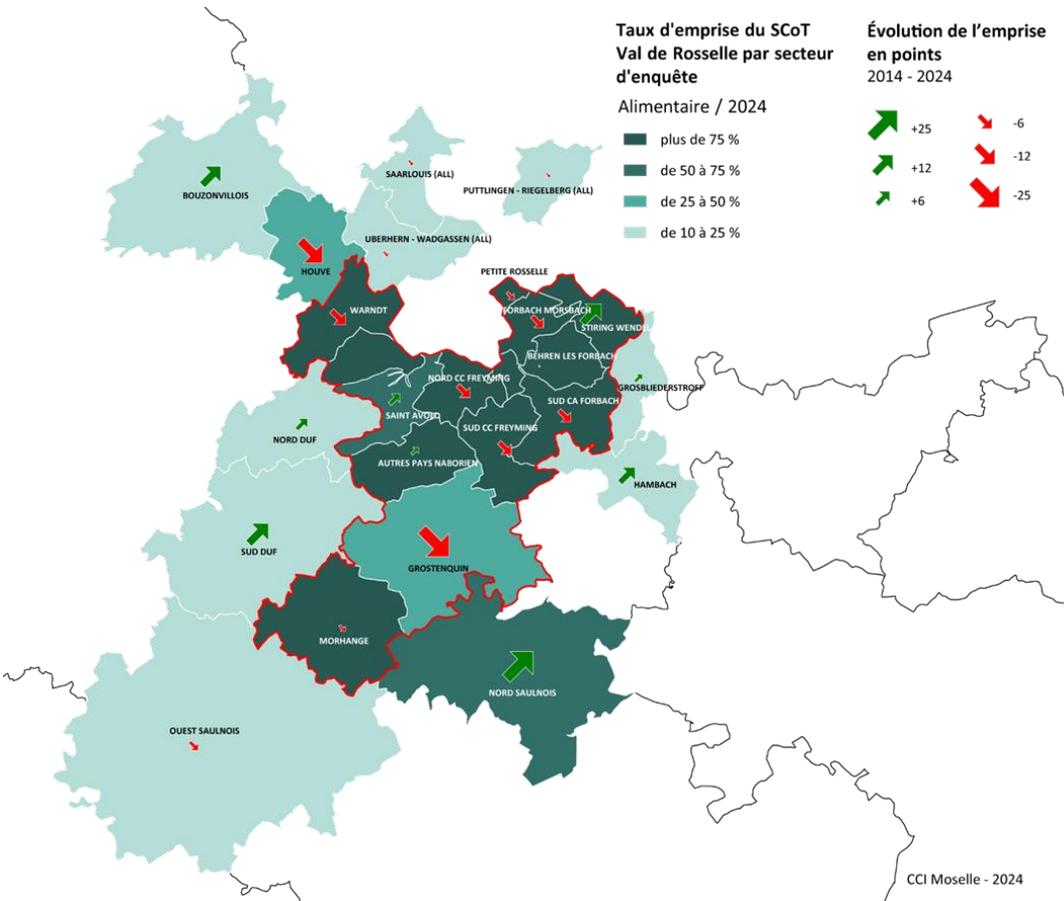
Pour l'alimentaire, les consommateurs privilégient très largement la grande distribution (87 % des dépenses des ménages du SCoT et 85 % en Moselle). En 10 ans, la part de marché des hypermarchés s'est renforcée (+8 points en 10 ans, notamment grâce à l'implantation de

l'hypermarché Auchan à Farébersviller) au détriment de celle des supermarchés (-8 points). Les petits commerces captent 10 % des dépenses et les marchés, 3%. Pour le non alimentaire, les grandes surfaces spécialisées restent le format de distribution le plus fréquenté par les ménages du SCoT (37 % des dépenses en 2024, soit -2 points en 10 ans). Mais, les évolutions notables concernent : **la forte progression de la vente à distance (18 % des dépenses en 2024 contre 12 % en 2014) et la diminution de la part de marché des petits commerces (16 % contre 25 %).**



La zone de chalandise alimentaire en 2024 (source : CCI Moselle)

La zone de chalandise en non alimentaire en 2024 (source : CCI Moselle)



À l'exception du secteur rural de Grostenquin, sous l'influence commerciale du District de Faulquemont, le taux d'emprise de chaque secteur (pris isolément) est supérieur à 60 %, atteignant même 90 % pour le secteur de Behren-lès-Forbach. Témoignant de l'attractivité externe du territoire, la zone de chalandise intègre des secteurs limitrophes du SCoT, quasiment tous en progression.

L'attractivité commerciale est globalement en diminution pour la majorité des secteurs internes au SCoT, en raison de l'érosion de leur taux de rétention. Cependant, certains secteurs montrent une amélioration, principalement ceux avoisinant le SCoT sur la partie sud, en lien notamment avec l'ouverture du centre commercial B'Est à Farébersviller.

Certains secteurs géographiques limitrophes du SCoT, tels que le Boulageois et Albe et Lacs, sont inclus dans cette zone, alors que l'Allemagne et l'Ouest Saulnois notamment en sont sortis.

• Attractivité commerciale du territoire

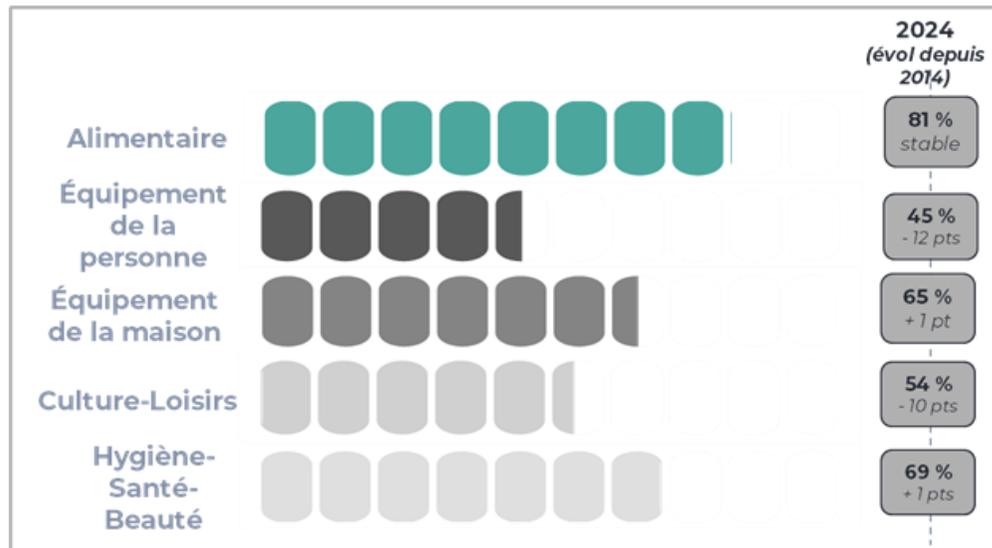
L'attraction commerciale du SCoT et les zones de chalandise :

Un taux de rétention de 69 %

Le taux d'attraction interne, ou taux de rétention, traduit la capacité du commerce local à retenir la dépense de ses ménages. Avec 69 %, le taux dans le SCoT est plutôt élevé, avec 81 % en alimentaire (taux stable depuis 2014) et 58 % en non alimentaire (-5 points, notamment à cause de la baisse d'attraction de l'équipement de la personne et du culture-loisirs).

A noter que, si le pôle Heckenwald de Longeville-lès-Saint-Avold était intégré dans le territoire compte tenu de sa situation géographique, le taux de rétention atteindrait 75 %.

Taux d'attraction interne (source : CCI Moselle/AID Observatoire 2014-2024)



Une évasion commerciale vers les territoires limitrophes et le e-commerce :

31 % des dépenses des habitants du Val de Rosselle (soit 312 millions d'€) s'effectuent à l'extérieur du territoire :

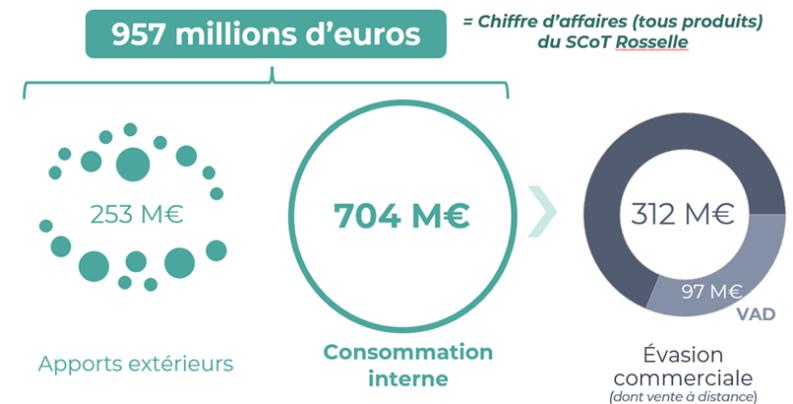
- Principalement dans des territoires mosellans voisins (16 %), en particulier dans le District Urbain de Faulquemont (5 % dans la zone Heckenwald de Longeville-lès-Saint-Avold), dans la CA de Sarreguemines Confluences (zone de Neunkirch à Sarreguemines) et dans l'Eurométropole de Metz ;
- La vente à distance (10 %, +4 points par rapport à 2014) ; elle atteint même 18 % pour les produits non alimentaires ;
- L'Allemagne (5 %, -3 points par rapport à 2014).

Cette évasion est plus particulièrement marquée dans le secteur non alimentaire (42 %), et notamment en équipement de la personne (55 %) et en culture-loisirs (46 %). La part de la vente à distance y est majeure.

Davantage d'attraction que d'évasion, avec en première destination d'évasion, le e-commerce :

L'évasion commerciale des ménages est compensée en partie par les dépenses réalisées par les non-résidents, indiquant l'attractivité de l'appareil commercial du territoire. Cette attractivité est en nette progression et représente 26 % du chiffre d'affaires des commerces du Val de Rosselle (contre 19 % du CA en 2015).

Performance et évasion commerciales (source : CCI Moselle, AID Observatoire 2024)



3 – SYNTHÈSE DES ENJEUX DE L'ARMATURE EN ÉQUIPEMENTS, COMMERCES ET SERVICES

Atouts	Faiblesses
<p>Une offre commerciale, artisanale et de grandes surfaces bien réparties à l'échelle du territoire : une offre accessible à l'ensemble des ménages du Val de Rosselle.</p> <p>Un faible taux d'évasion, révélateur d'une offre commerciale adaptée aux différents besoins des résidents.</p> <p>Une offre commerciale complète, portée par des zones commerciales importantes, localisées en entrée de ville qui concentrent l'essentiel des commerces et des dépenses.</p>	<p>Des zones d'activités mixtes mêlant activités marchandes et activités économiques, et mutation de locaux industriels en structures commerciales.</p> <p>Des zones commerciales très peu qualitatives (qualité paysagère, mutualisation des espaces et des bâtiments).</p> <p>Des centres-villes qui peinent à maintenir une offre commerciale attractive et diversifiée.</p> <p>Une dynamique démographique en berne qui aura un effet sur les besoins de consommation et donc à terme sur l'offre.</p>
Opportunités	Menaces
<p>Une complémentarité offres de centre-ville et de périphérie à articuler.</p> <p>Des politiques de revitalisation des centres-villes déployées dans les quatre polarités urbaines.</p> <p>Des réflexions pour réinventer les centres-villes.</p> <p>Une situation frontalière qui permet à la fois de compléter la diversité commerciale apportée aux les résidents (achat ciblés) et d'ouvrir les commerces français à la clientèle sarroise.</p> <p>Des marchés de plein vent toujours fréquentés et vecteurs d'animation dans les centralités.</p> <p>Un potentiel de développement des circuits courts pour les produits locaux.</p>	<p>La montée en puissance de l'e-commerce et le poids de l'offre de périphérie qui fragilisent la qualité et la quantité de l'offre en centre-ville, avec la disparition des librairies, équipement de la personne, etc.</p> <p>Une vacance préoccupante dans les centres-villes.</p> <p>Le développement d'une offre en diffus, souvent à proximité des ronds-points conduit diluer l'offre commerciales au détriment des petites centralités et des quartiers.</p>

